

400 Fcfa

Paysan Elite

Au cœur du
Développement
durable

BIMENSUEL D'INFORMATIONS ET
D'ANALYSES POUR LE DEVELOPPEMENT
DU MONDE RURAL

N° 143 d'Avril 2024

Site web : www.paysanelite.com

Directeur de la Publication : Claude René KANA KANA - TEL. (237) 694 35 06 76 / 675 47 63 03 - E-MAIL: paysanelite24@gmail.com

La Lettre de la Rédaction

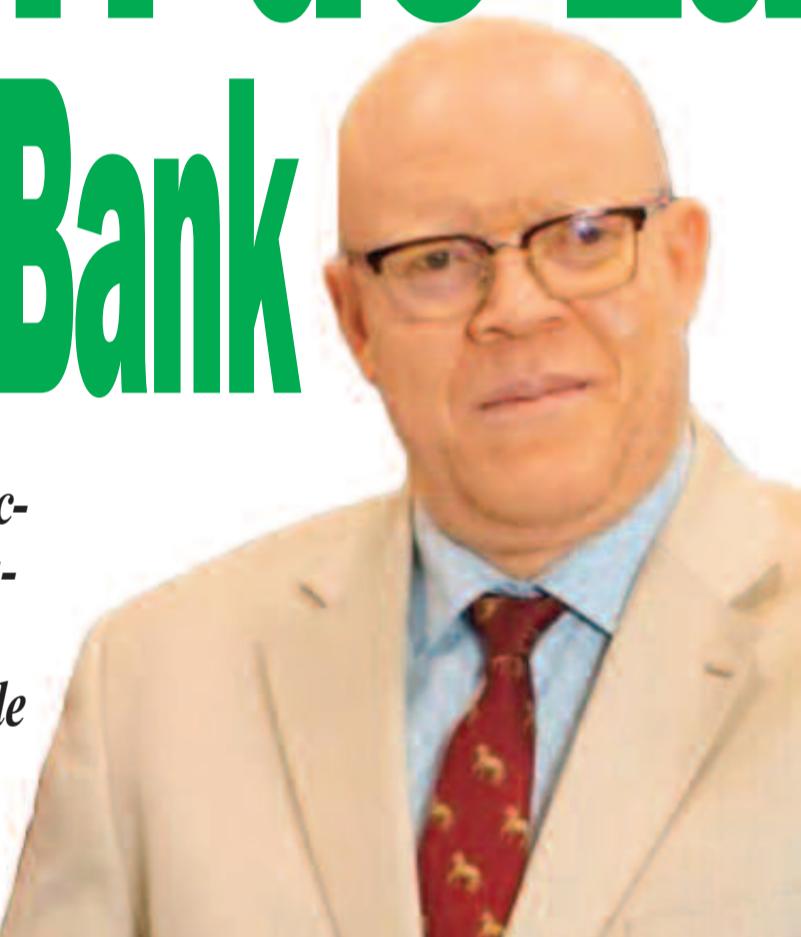
Que de chemin parcouru !

P.2

**FINANCEMENT DU SECTEUR
AGROSYLVO-PASTORAL ET HALIEUTIQUE**

Le bluff de La Régionale Bank

La campagne de soutien à la production annoncée à grand renfort de publicité peine à décoller. Les observateurs qui croyaient que La Régionale Bank se distinguait par de nouvelles pratiques en matière de crédit sont désagréablement surpris. P.4



Centre de réseaux des filières de croissance (CRFC)
Comment révolutionner le secteur de la production

Douze filières de croissance sont concernées. Il est question d'apporter une contribution majeure à la politique d'import-substitution. P. 6



Promotion du secteur agricole
La contribution de « ROYAL CHIMIE »

Cette entreprise met à la disposition des acteurs du secteur agricole des intrants destinés à améliorer les rendements, en qualité et en quantité. Gros plan sur un établissement pour agriculteurs. P. 13

Paysanne Elite



Méli Virginie Watsah
La volonté de contribuer à l'assainissement du secteur phytosanitaire P.2

Lutte contre la crise alimentaire
Le Minader et le Minepia reçoivent du matériel informatique pour la mise en œuvre du Pulcca P.7

Journée internationale de la Santé des végétaux
Veiller à la sécurisation des produits phytosanitaires au Cameroun P.12

Management d'une structure d'incubation d'Agripreneurs
Gestionnaires/responsables de Centres à l'école P.10

Bonnes pratiques culturales
Fiche technique de la culture du bananier plantain P. 14

Campus de l'IRAD
Recette des autres produits et boissons à base du riz P.15

Relance du guichet producteur du Fodecc
S. Donatien Nengue appelle à plus de conscience et de patriotisme P.9

Padfa II
Pour une communication tous azimuts Pp. 10-11

La Lettre de la Rédaction**Que de chemin parcouru !**

Claude René Kana Kana

Le journal « Paysan Elite » célèbre ce mois sa 143ème édition. D'où la réalisation de cette édition spéciale. Plusieurs années après le lancement de ce chef d'œuvre qui, contrairement à plusieurs titres spécialisés, a réussi à jouer sa partition et ce malgré les moyens assez limités de la presse à capitaux privés. En tout cas malgré le chemin parsemé d'embûche qui a été le sien, le journal a pu respecter la mission qu'il s'est fixée dès le départ. A savoir : « accompagner le monde agro-sylvopastoral et halieutique afin d'apporter une plus-value à ce que le gouvernement de la république fait au quotidien pour faire avancer ce secteur ».

C'est dans cette perspective que votre journal a été de tous les combats, et de toutes les missions. Accompagnant les membres du gouvernement qui se sont succédés au poste de Minader sur le terrain lors de leur différentes sorties. Que ce soit Essimi Menye ou encore Gabriel Mbairobé jusqu'i en poste, la posture a été la même et la tache intense. Même les régions en crise telles que le Nord-Ouest et le Sud-Ouest ont accueilli nos reporters. Ils ont bravé l'in sécurité qui y règne, pour rendre compte de la situation qui prévaut dans ces lieux au plan agricole. Des grands reportages ont été effectués dans les plantations de la Cameroon Developpement Corporation par exemple appuyés par les interviews des responsables de cette structure. Bien plus, journal n'a pas manqué d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur la nécessité de remettre les pendules à l'heure dans ces deux régions pour éviter une crise alimentaire surtout en cette veille de rentrée scolaire. Toujours dans le même ordre d'idée, la rédaction de votre journal s'est voulue pragmatique sur l'accompagnement des producteurs. C'est dans cette perspective que plusieurs d'entre eux, même ceux qui ne sont pas regroupés au sein des organisations paysannes, ont reçu la visite de votre journal. Une attention particulière leur a été accordée, et leurs doléances ont été transmises à travers des articles bien huilés. Certains d'entre eux se réjouissent d'ailleurs des grands reportages effectués sur leurs activités, et n'hésitent pas à nous témoigner leur reconnaissance depuis ces derniers temps. Les responsables de votre mensuel spécialisé n'ont pas manqué de conseiller aux jeunes qui hésitent encore, de s'investir dans les métiers de la terre ainsi que les métiers aquacoles, qui génèrent pour l'essentiel des revenus importants, et donc capables d'emmener ceux-ci à s'assumer.

Cette mission que s'est assignée le journal, n'est pas allée sans difficultés. La première étant celles des financements qui font cruellement défaut à l'ensemble de la presse privée nationale. Une situation qui a contraint le titre à faire dans la limite de ses possibilités, alors que les producteurs ont effectivement besoin d'un accompagnement médiatique au quotidien. C'est le lieu ici de solliciter le soutien de tous les partenaires qui peuvent aider à accroître sa production (un hebdomadaire par exemple), pour répondre aux nombreuses sollicitations de nos compatriotes. La deuxième difficulté est le manque de collaboration qui caractérise jusqu'ici certains départements ministériels. Le journal regrette amèrement que le Ministère de la jeunesse et de l'éducation civique refuse jusqu'ici de travailler avec votre titre alors qu'il a la responsabilité de promouvoir les métiers jeunes et surtout l'agriculture, comme le souhaite le premier agriculteur son excellence Paul Biya. Une attitude incompréhensible, quand on sait que le plan triennal spécial jeune a pour vocation de le faire.

En promettant le meilleur à tous ses lecteurs, le directeur de publication remercie tous ceux qui, de près ou de loin, ont apporté leur soutien au journal tout au long de cette aventure. Il remercie en outre toute l'équipe de la rédaction qui a su se mettre à la tâche, malgré le caractère dérisoire des moyens qui leurs ont été souvent affectés. Le meilleur est certainement à venir.

Méli Virginie Watsah**La volonté de contribuer à l'assainissement du secteur phytosanitaire**

Elle est responsable de la société « SUN BEAM ». Une structure qu'elle a créée elle-même et qui opère dans le secteur du phytosanitaire. Cette jeune dame que nous avons rencontrée dans le cadre de cette rubrique, ne nous a pas caché son amour pour le travail bien fait et sa volonté de contribuer à l'assainissement du secteur phytosanitaire.

C'est dans ses bureaux situés en plein cœur d'Akwa, quartier commercial de la capitale économique Douala, que nous l'avons rencontrée. Toute rayonnante et avec le sourire qui caractérise les promotrices de son âge, elle nous a parlés d'abord de sa structure « SUN BEAM » qui veut dire « Rayon du soleil ». Selon l'entretien que nous avons eu, cette société de traitement des produits phytosanitaires a obtenu son agrément le 05 décembre 2019. Une structure qui naît de sa volonté d'apporter sa contribution dans l'assainissement de ce secteur embrouillé par des fauteurs de trouble. Ils ont fini par faire croire au ministère de tutelle que les entreprises privées du secteur phytosanitaire sont des paniers à crabes. Cette société qui fait aujourd'hui son bonhomme de chemin a fini par convaincre les officiels de la capacité de sa promotrice à faire le distinguo. Normal ! Puisqu'elle est née plusieurs années après la riche expérience qu'elle a eue en travaillant avec une société de transit. Celle-ci, indique-t-elle, lui a donné la possibilité de se mouvoir dans un contexte où, il n'est pas aisément pour les jeunes qui, comme elle, pensent à avancer dans leur vie de chaque jour. C'est dans cette perspective qu'après l'obtention de son MBA, elle introduit et obtient avec brio la demande d'agrément de sa structure. La réaction des pouvoirs publics qui a consisté à lui délivrer effectivement son agrément le 5 décembre 2019 comme nous l'avons dit plus haut, lui a permis de se lancer dans un secteur qui est parsemé de plusieurs embûches.



Non-respect de la réglementation
Son premier rêve s'est déjà réalisé. A savoir : créer une entreprise qui lui permet de se déployer au quotidien dans le secteur qu'elle connaît le mieux. Elle est d'ailleurs reconnaissante au Dieu tout puissant qui lui a permis d'obtenir son agrément. Mais, elle regrette de faire partie d'un secteur où les acteurs se com-

portent comme si on n'était pas dans une république. En effet, elle évoque avec beaucoup d'amertume le non-respect de la réglementation par certaines structures qui exercent dans le même secteur. Une situation qui n'honore ni les acteurs, ni notre pays qui disposent d'un arsenal juridique important devant emmener les observateurs à être contents du comportement des entreprises privées du secteur phytosanitaire. Malheureusement, dame Watsah note avec désagrement la volonté de plusieurs acteurs à vouloir contourner les lois et

règlements en vigueur. Comme quoi, le Cameroun c'est le Cameroun. C'est d'ailleurs dans cette situation qu'elle ne souhaite pas se retrouver. C'est la raison pour laquelle, elle a créé une association dont l'objectif sera de porter à l'attention des pouvoirs publics les doléances des acteurs qui accepteront de venir avec elle. Mais, avant d'y parvenir, elle pense déjà que les administrations doivent faire quelque chose. A savoir : organiser des descentes imprévues en vue de traquer les indécis. Au besoin, suspendre l'agrément de ceux qui dérangent. Elle propose également la mise sur pied des structures de contrôle. Des mesures qui permettraient aux caciques de se conformer aux lois et règlement en vigueur.

Elle indique que sa structure a pour devise « ENLIGHTENING PEOPLE'S LIFE ». Elle promet de mettre tout en œuvre pour collaborer avec les pouvoirs publics. Elle précise d'ailleurs que des recyclages sont organisés au fur et à mesure à l'intention de son personnel. Question de les arrimer à la modernité. Nous ne pouvons que lui souhaiter bon vent !

G.S.T.



Photo de famille

Zone méridionale du Cameroun

Les grandes promesses de la campagne agricole 2024

Le gouvernement va subventionner à hauteur de 30% l'achat de 80 000 tonnes d'engrais et apporter un appui financier de 2,4 milliards de Fcfa pour la production de semences améliorées. L'annonce a été faite à Pouma lors de la cérémonie de lancement de la campagne agricole 2024 que présidait le Minader.

A près Sangmélima dans la Région du Sud en 2022, Nanga Eboko dans la région du Centre en 2023, Gabriel Mbairobe, ministre de l'Agriculture et du développement rural s'est dit heureux de se retrouver dans la région du Littoral, département de la Sanaga Maritime, et particulièrement à Pouma pour présider la cérémonie de lancement officiel de la Campagne agricole dans les Régions méridionales pour le compte de l'année 2024. Appréciant à sa juste valeur l'accueil qui lui a été réservé, le ministre de l'Agriculture et du développement rural a salué les seigneurs de la terre, les dynamiques et vaillants Agro-pastoraux des Régions du Littoral, du Centre, de l'Est, de l'Ouest, du Sud-Ouest, du Nord-Ouest, et du Sud pour l'intérêt qu'ils accordent à cet événement dédié aux agriculteurs. Il a dit également sa satisfaction aux partenaires du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural pour leur contribution et soutien dans la mise en œuvre des différents projets et programmes relatifs au développement de l'Agriculture locale. Il s'agit notamment de la Banque Africaine de Développement (Bad), de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (Fao), du Fonds International pour le Développement Agricole (Fida), de la Banque Mondiale (Bm), de la Banque Islamique de Développement (Bid), de l'Agence de Coopération Française pour le Développement (Afd), l'Agence de Coopération Allemande (Giz), etc.

Le lancement officiel de la campagne agricole 2024 a été l'occasion pour le ministre, comme il est de tradition, de dresser le bilan des activités menées par son département ministériel au cours de l'année 2023, mais aussi de mobiliser les parties prenantes dans l'optique de l'atteinte des objectifs de production visés en 2024. L'année 2023 a été marquée par un contexte assez difficile au plan international avec le conflit entre la Russie et l'Ukraine qui a eu pour impact la rareté, le renchérissement et des perturbations dans l'approvisionnement des intrants agricoles, notamment les engrains ; la pandémie du Covid-19 en 2020 a continué à impacter aussi bien les activités de production que celles de transformation et de commercialisation des produits agricoles avec à la clé une forte baisse de la main d'œuvre dans les exploitations de type entreprise, conduisant ainsi la réduction des superficies emblavées, des quantités transformées et commercialisées. Au plan national, il a été constaté une reprise progressive et consolidée des activités agricoles dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest en dépit de la persistance de la crise sociopolitique. Au plan environnemental, le déréglément climatique s'est traduit la forte variabilité de la pluviométrie et l'élévation des températures dans plusieurs régions du pays. Cé qui a eu des incidences négatives sur la campagne agricole. Dans la partie méridionale du pays, le bilan a été à la fois positif et négatif. Positif parce de nouvelles exploitations agricoles ont été créées dans diverses filières et ont accru la demande en matériel végétal. Le développement des cultures maraîchères a été notable; l'engagement de certains partenaires aussi bien multilatéraux que bilatéraux, a amélioré sensiblement la qualité des produits dans certaines filières.

Petite reprise au Nord et Sud

Parallèlement, les points noirs de 2023 ont été les effets néfastes des changements climatiques; le phénomène des feux de brousse qui continue de décimer d'importantes superficies d'exploitations agricoles ; la faible disponibilité



Une attitude du Minader pendant son allocution

lité des intrants qui a eu pour conséquence une baisse de rendement dans certaines filières ; les tensions de trésorerie, qui ont compliqué la mise en œuvre des missions assignées au Minader en ce qui concerne sa capacité de déploiement des projets et programmes sur le terrain ; les attaques des cultures par les Chenilles légionnaires d'automne ; la mise à disposition des appuis en intrants / matériels agricoles à contretemps par rapport au calendrier agricole, du fait des lourdeurs des procédures de passation des marchés.

Face à cette situation, et eu égard au rôle primordial que le Minader doit jouer dans la mise en œuvre du plan stratégique d'import-substitution du Chef de l'Etat, à travers des filières d'importation telles que : le riz, le blé, le maïs, le palmier à huile et le soja, des efforts considérables doivent être consentis : « Notre devoir est donc de tout faire pour inverser la tendance. C'est dans ce sens qu'un nombre de Projets sont en cours de mise en œuvre et / ou en gestation au niveau du Minader pour le compte de l'année 2024 », a souligné Gabriel Mbairobe.

C'est dans cette perspective aussi que le ministre a indiqué que le gouvernement allait subventionner à 30% l'achat de 80 000 tonnes d'engrais au courant de l'année, apporter un appui financier de 2,4 milliards de Fcfa pour la production de semences améliorées et enfin fournir des appareils de mobilité et de transformation à différentes échelles aux acteurs du secteur pour une valeur de 740 millions de Fcfa quand bien même il est à noter une réduction de 46,6% de l'appui financier à la production de semences pour l'année 2024.

La nouvelle campagne s'intègre dans le Plan triennal d'import substitution et les actions y afférentes seront réalisées dans le cadre des projets du Programme d'appui au Renforcement de la Production Agricole au Cameroun (Parpac) qui a pour finalité l'augmentation de la productivité et la production agricole, notamment le projet Plaine Centrale qui consiste à l'aménagement de 400 000 hectares de terres afin d'installer des grands producteurs agricoles dans la plaine centrale, le long du corridor Batchenga-Ntui-Yoko-Tibati-N'Gaoundéré.

La politique d'import-substitution, encore et toujours

Dans les faits, la campagne 2024 est axée sur la mécanisation de l'agriculture et le développement des chaînes de valeur pour 7 filières prioritaires que sont : le blé, le riz, le manioc, la banane plantain, le palmier à huile, la pomme de terre et le maraîcher. Ce qui aura pour corolaire l'augmentation de la production nationale de maïs de 1,2 million de tonnes, de soja de 50 000 tonnes ainsi que celles des maraîchers et pommes de terre 1 million de tonnes. Il est aussi envisagé de porter la production du riz à 150 000 tonnes, celle de la banane plantain à 6 millions de tonnes d'ici la fin

mariage en 2025 ; la finalisation et de la formulation des Chaînes des valeurs Pomme de Terre et Patate douce avec l'accompagnement de l'Ita.

Pour le Minader, l'année 2024 devra être celle de la consolidation et de la densification des actions. En d'autres termes, il s'agira de rendre plus visible et plus significatif, l'impact du déploiement du Minader sur le terrain, au regard de la demande sans cesse croissante, « venant parfois d'une population contrainte, dans certaines régions de notre pays, aux déplacements, en raison de l'insécurité causée par des groupes criminels ».

Le Minader entend aussi parachever le recensement général de l'agriculture et de l'élevage entamé depuis 2019. Il sera couplé au 4e recensement général de la population et de l'habitat pour un coût total établi à 64 milliards de Fcfa.

Ils étaient tous là

Témoins privilégiés de cette cérémonie riche en sons et en couleurs, le Gouverneur de la Région du Littoral ; le Président du Conseil Régional du Littoral ; le Préfet du Département de la Sanaga-Maritime ; le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Pouma ; le Maire de la Commune de Pouma ; des Directeurs Généraux des sociétés et organismes sous-tutelles ou non du Minader ; les Représentants des partenaires techniques et financiers ; les partenaires au développement ; les Représentants des Organisations de Producteurs et de la Société Civile ; Autorités politiques, traditionnelles et religieuses ; élites intérieures et extérieures du Département de la Sanaga Maritime. Tout ce beau monde n'étant animé que d'une seule idée, rehausser l'éclat de cette cérémonie qui honorait autant la région du Littoral que le département de la Sanaga Maritime en général et l'arrondissement de Pouma en particulier.

Martin Paul Akono



Visite des stands



Photo de famille

Financement du secteur agrosylvopastoral et halieutique Le mauvais jeu de La Régionale Bank

La campagne de soutien à la production annoncée à grand renfort de publicité peine à décoller. Les observateurs qui croyaient que cette institution bancaire se distinguait par de nouvelles pratiques en matière de crédit sont désagréablement surpris.

C'est en fin d'année 2023, que les responsables de la Régionale banque ont annoncé une vaste campagne visant à financer les activités des acteurs du secteur agro sylvopastoral. « Il s'agira d'une vaste opération. Elle aura pour but d'accompagner ces compatriotes. Nous n'aurons pas besoin d'insister sur des éléments tels que le titre foncier, que les responsables des établissements banquiers ont l'habitude de demander aux porteurs de projets. Car, nous sommes conscients que tous les futurs entrepreneurs agro sylvopastoraux, ne disposent pas d'une pièce comme celle-là ». Ces propos du Directeur général de La Régionale Bank que nous avons approché lors du forum des investisseurs qui s'est tenu à Douala ne souffraient d'aucune ambiguïté. Dans son stand dressé sur le lieu de l'événement, nous avons eu accès à des supports imprimés pour la circonstance. Ceux-ci apportaient des éclairages sur cette campagne que le Dg, selon ses mots tenait à cœur. Car, avait-il ajouté, « la Régionale Bank tient à apporter sa touche dans la maîtrise de la sécurité alimentaire, comme le souhaite le président de la République Paul Biya ». C'est pour maintenir le flambeau très haut relativement à la sensibilisation que des spots publicitaires inondent certaines fréquences modulées de la République. Indiquant cette volonté des responsables de cette banque.

Des soucis majeurs

En 2024, la campagne est lancée. Si l'on s'en tient aux divers spots, qui sont diffusés sur les antennes des radios et autres supports audiovisuels partenaires. Mais en vérité, y a-t-il vraiment une volonté de booster ce secteur en mettant à la disposition des producteurs des financements appropriés pour les soutenir ? Les observateurs avertis n'y croient pas du tout. Encore qu'on n'a jamais



ressenti la moindre implication ou alors manifestation, le moindre usage du sous-produit intitulé « agri bank » qui était supposé financer le secteur agro sylvopastoral et halieutique. Bien plus encore, la Régionale a brillé par son absence au lancement de la campagne agricole 2024 à Pouma dans le département de la Sanaga maritime, par le ministre de tutelle Gabriel Mbairob. Ses responsables ont choisi faire de la bureaucratie dans une opération qui devrait être menée sur le terrain. Car, ils n'ignorent pas que sur cinq agriculteurs ou éleveurs qui sont en début d'activités et parfois même déjà en activité, trois si non quatre évitent de se rapprocher des banques lorsqu'ils cherchent des financements, pour ne pas avoir à faire aux contraintes, qui se dressent sur leur chemin. La manière dont cette opération est conduite ressemble malheureusement à du folklore, qui n'a véritablement pour but que de faire la publicité de cet établissement. Interrogés au sujet de cette campagne de la Régionale Bank Car, plusieurs acteurs que nous avons dans certains bassins de productions du pays, disent ne pas être au courant de son existence. Autant de soucis qui nous poussent à nous interroger davantage sur les intentions réelles de cette banque et sa stra-

tégie qui nous paraît tronquée. Elle ne peut pas aider les acteurs du monde rural. Pourtant, ils sont très nombreux à rechercher des financements pour booster leur production mais n'y parviennent pas. Tout simplement parce que les subventions ou les microcrédits existants sont logés dans des départements ministériels où, il fait faire preuve d'endurance pour avoir accès aux informations y relatives. Nous avons d'ailleurs rencontré des jeunes du conseil national de la jeunesse à qui le ministère de la jeunesse et de l'éducation civique (MINJEC) a promis de la logistique depuis bientôt deux ans. Malheureusement, ils sont dans un désarroi indescriptible. Car, ils n'ont jamais vu une seule machette de la part de ce département ministériel en guise de contribution pour l'accroissement du niveau de leur production.

Déployer des équipes sur le terrain

La stratégie de cette banque aurait été plus efficace, si les responsables s'étaient éloignés des bureaux pour descendre sur le terrain. Car, c'est assis dans leur bureau que les chefs de crédits et chefs d'agences, attendent des business plan de la part des futurs entre-

preneurs, ou ceux qui veulent procéder à l'extension de leurs unités de production. Or, en déployant des équipes de sensibilisation sur le terrain, la banque atteindrait sa cible. Car, comme nous l'avons démontré plus haut, les producteurs n'oublient pas que pour accéder à un crédit dans une banque, il faut être propriétaire et détenteur d'un titre foncier. Et pour leur expliquer que cette opération ne prend pas cet élément en compte, il fallait se rapprocher davantage des acteurs des bassins de production du pays tels que le Nkam, le Ndé, le Noun, le Grand Nord en général, où la banque ne dispose pas d'agence, ou encore d'autres bassins de production où agriculteurs et éleveurs ne suivent pas des spots publicitaires qui ne relèvent pas de leur préoccupation majeure. Il convient de revoir la stratégie. Elle ne cadre pas avec les objectifs de la campagne agricole en cours. Bien plus, dans les écoles d'agriculture comme Dibombari, Bafang, Binguela, ou encore les facultés, les écoles normales de sciences halieutiques comme Yabassi, et bien d'autres écoles où nous avons interrogé les étudiants sur le sujet, tous nous ont avoués qu'ils ne sont pas informés de l'existence d'un tel programme. Si les responsables de La Régionale banque pensent qu'ils ont quelque chose à faire pour permettre d'augmenter la production en accordant des crédits aux acteurs grâce à cette campagne en cours, il est temps de redéployer une nouvelle stratégie. Il faut également approcher les acteurs pour leur expliquer les enjeux et les mécanismes pour y parvenir. Il faut planter en outre de nouvelles agences dans l'essentiel des bassins de production du pays, où il n'existe que quelques établissements de micro finance incapables de débloquer plus d'un million pour des organisations de producteurs. Or, ils en veulent parfois un peu plus pour réaliser leurs objectifs. Il est important par ailleurs, de cesser de compter sur les données actuelles en matière de recherche de financements. Car, elles ne peuvent apporter rien de plus à la réalité existante.

La Rédaction

Insertion des jeunes aux métiers de la terre Cette équation à plusieurs inconnues

Alors que le chef de l'Etat n'a de cesse à inciter la jeunesse à s'intéresser aux métiers de la terre, la réalité sur le terrain s'assimilerait à la mise en avant de la charrue avant les bœufs. Et pour cause.

« La terre ne ment pas ». Au-delà de la véracité que cette affirmation du chef de l'Etat lors d'un de ses messages à la jeunesse inspire, il devrait aussi se poser la question de savoir : comment procéder pour que cette déclaration soit prise comme une sorte d'axiome. A l'occasion de la 50ème édition de la fête de la jeunesse, Paul Biya insistait sur le nécessité pour les jeunes à se lancer dans les métiers de la terre : « A moyen terme, le lancement du vaste programme d'industrialisation, dont j'ai évoqué les grandes lignes le 31 décembre dernier (ndlr : 2015), devra générer d'importantes opportunités d'emplois. Le développement de notre agriculture y tiendra une place de choix. Je vous engage à opérer une réelle révolution des mentalités à ce sujet. La terre ne trahit jamais. N'ayez pas peur de franchir le pas, soyez les entrepreneurs agricoles dont le Cameroun a besoin. C'est un métier noble et rémunératrice de ce qu'il est convenu d'appeler l'économie réelle », avait alors déclaré le Président Biya. Huit ans plus tard, le constat n'est pas reluisant. A preuve ; « La

volonté croissante d'une frange de notre jeunesse, d'émigrer vers d'autres lieux, est de plus en plus préoccupante. Surtout lorsqu'elle tourne à l'obsession (...) Certes, notre pays, comme bien d'autres dans le monde, connaît une conjoncture difficile. Cependant, la solution n'est pas toujours de s'en aller. Partir, oui, mais pas à n'importe quel prix. De plus, sachez que pendant que vous aspirez à partir, de nombreux étrangers essaient de s'installer au Cameroun, confirmant en cela qu'il s'agit d'une terre accueillante et d'un pays d'opportunités. »

Si de plus en plus au niveau gouvernemental, des dispositions sont prises à travers l'ouverture des écoles, des facultés spécialisées dans les universités, des centres de formations, ce qui est assez significatif, il se trouve malheureusement que dans la plupart des cas, la formation est restée scotché à la théorie. Rarement d'applications pratiques et techniques. Alors qu'il est de plus en plus question d'une agriculture dite de seconde génération qui appelle à la mécanisation, il a été donné de constater que pratiquement tous ces jeunes mis en formation n'ont jamais vu de tracteur. Ceux qui ont été produits dans les usines installées au Cameroun (Ebolowa et Douala), sont allés dans

les mains des particuliers qui, par snobisme s'en sont procurés et ne s'en servent même pas. Un cas parmi tant d'autres. Et quand bien même cette formation est donnée, il se pose fondamentalement la question de l'insertion de cette jeunesse, tant il est vrai que la notion de suivi après formation qui nécessite un accompagnement, est illusoire. Dans les départements ministériels hébergeant des projets et programmes dédiés à la jeunesse entrepreneuriale, les financements à tête chercheuse ne bénéficient qu'aux fils des « hommes bien de là-bas » qui ont pourtant déjà des emplois dans la fonction publique. Puisque la communication relative à l'existence de ces projets et programmes, après l'événementiel de leur lancement, ne se passe plus que de bouche à oreille.

Du coup, la question de savoir où s'inséreront tous ces jeunes, se pose. Loin de s'imaginer que ces jeunes ne possèdent pas de projets « bancables », il se trouve que le simple accompagnement en vue d'une insertion après formation ne leur est pas donné. Et pourtant, le gouvernement camerounais a mis en place de nombreux programmes, dont l'objectif est généralement de pourvoir des financements aux acteurs agro-pastoraux, afin de booster la production nationale et d'améliorer les

conditions de vie des populations des zones rurales » tant il est vrai qu'il « est souvent possible de faire beaucoup avec peu ». Mais c'est ce peu qui manque le plus puisque le système mis en place pour une communication élargie est d'une opacité sans pareille.

Si Sur financement du Fonds International pour le Développement Agricole (Fida), le Cameroun a mis sur pieds depuis 2015 le programme de Promotion de l'entrepreneuriat Agricole des Jeunes en abrégé PEA-Jeunes qui a pour objectif de soutenir les jeunes entrepreneurs agricoles dans la chaîne des valeurs agropastorales porteuses, en leur offrant des opportunités d'emplois viables en milieu rural, pour contribuer ainsi à la réduction du chômage, cette initiative et bien d'autres, quand bien même elles sont louables, rencontrent des difficultés sur le terrain ; la facilitation de l'accès à la terre, la sécurité et la sécurisation même desdites terres au-delà de l'amélioration du financement des activités agropastorales. Face à ces nombreuses difficultés, l'insertion, l'intérêt des jeunes aux métiers de la terre devient alors une équation qui trouve difficilement solution. Les ainés ne leur donnant et ne servant pas de bon exemple.

Adama

Fête internationale du travail

Quelle place pour le secteur agrosylvopastoral et halieutique ?

Ne devrait-on pas aussi y mener une réflexion quand on sait que ce secteur absorbe de plus en plus, un grand nombre de travailleurs.

Comme c'est le cas dans de nombreux pays, au Cameroun le 1er mai est la journée consacrée à la Fête du Travail. Célébrée par plusieurs pays depuis bon nombre d'années, ils sont cependant peu à connaître les origines de cette fête. Nous nous proposons de vous en dire plus à ce sujet. La Fête des travailleurs plus connue sous le nom de Fête du Travail fut instituée en France dans les années 1793. Elle avait lieu chaque 1er janvier. Aux États-Unis, il a fallu attendre un congrès de 1884 pour voir les syndicats américains prendre à bras le corps la défense des droits des travailleurs. Ils décideront de débuter l'action qui consiste à imposer aux employeurs la limitation de la journée de travail à 8 heures chaque 1er mai. Ainsi, le 1er mai 1886 la pression syndicale permit à environ 200 000 travailleurs d'obtenir la journée de travail de 8 heures. Face au refus de certains employeurs, une grève générale eu lieu dans le pays. Le 3 mai une manifestation fit trois morts parmi les employés de la société McCormick Harvester, ce qui donna



lieu à une marche de protestation le lendemain.

Cette manifestation marqua un tournant dans la lutte pour les droits des travailleurs aux États-Unis et ailleurs. Trois ans plus tard l'International Socialiste propose de faire du 1er mai une journée de manifestation avec pour objectif la réduction des heures de travail. Elle revendiqua de nouveau le caractère international de ce jour avec le drame de la fusillade de Fourmies et Ravachol en 1891. En 1920 la Russie fait de ce jour celui de la fête légale des travail-

leurs, un exemple suivi par plusieurs pays.

La Fête du Travail au Cameroun

Les origines de la Fête du Travail au Cameroun ne sont pas connues. Toutefois, dans la mesure où on célébrera le 1er mai 2024 la 138ème édition, on pourrait supposer que cette journée a été officialisée comme telle dans les années 1886. Toutefois, c'est la loi N°73-05 du 7 décembre 1973 relative aux jours de fêtes légales en République Unie du Cameroun qui

consacre le 1er Mai comme un jour chômé et payé. La Fête du Travail fait en conséquence partie des fêtes légales civiles au Cameroun.

Autrement dit, le Cameroun se joindra au reste du monde pour la célébration de cette 138ème édition de la fête internationale du travail

Dans un communiqué signé du ministre du Travail et de la Sécurité sociale, les manifestations graviteront autour du thème : « Dialogue social constructif, facteur de promotion du travail décent et de

progrès social. Dans ce même document, il est précisé la conduite à tenir au sujet des inscriptions pour les entreprises privées, les établissements publics et parapublics, ainsi que les administrations publiques souhaitant participer à la grande parade des travailleurs prévue pour l'occasion le 1er mai 2024, notamment au Boulevard du 20 mai à Yaoundé.

Il ne faut pas être un génie pour se rendre compte de ce que dans le cadre ces manifestations, il n'a était question nulle part des travailleurs du secteur agropastoral, a moins de n'être agent d'une agro-industrie. Plus effarant encore, c'est le fait que dans le cadre de cette célébration, on parle de promotion d'un travail décent et de progrès social alors qu'il est connu de tous que dans ces structures agro-industrielles, c'est de l'esclavagisme qu'il s'agit. Point de dialogue comme l'a indiqué le ministre du travail et de la sécurité social. Car à la moindre incartade, c'est la porte. Que dire alors du producteur dans les champs ? C'est une affaire personnelle, vous répondra-t-on certainement. Dans un cas comme dans un autre, devrait-on alors parler de « fête » quand on sait que celle-ci est consacrée aux réjouissances ? Question de conscience.

Martin Paul Akono

Organisations interprofessionnelles

Tout serait-il à refaire ?

Au regard des pratiques qui y ont cours, les OIP ressemblent de plus en plus à un foutoir. N'est-il pas grand temps de repenser le principe de fonctionnement ?

Qu'entend-on par organisation interprofessionnelle ? Comment ces organisations sont-elles apparues, dans quelles filières et pour répondre à quels enjeux ? Quelles sont les réalités actuelles de ces organisations au Cameroun ? Voilà autant d'interrogations auxquelles il faudra apporter des réponses. Car depuis plus de deux décennies, on assiste à l'émergence de nouvelles organisations dans les filières agricoles camerounaises. Les interprofessions, cadres de concertation, comités interprofessionnels ou tables filières, sont autant de formes d'organisations dites « interprofessionnelles » qui existent. On eût simplement un jeu de mots pour semer la confusion. Alors que ce dispositif inconnu auparavant, suscite aujourd'hui un fort intérêt de la part des acteurs économiques des filières agricoles, des décideurs politiques et des partenaires au développement.

Par définition, une organisation interprofessionnelle (OIP) désigne le regroupement d'au moins deux « familles » professionnelles (ou « métiers ») présents sur une filière, familles d'acteurs réunies pour dialoguer, se concerter, établir des accords et/ou mener collectivement des actions autour d'un ou plusieurs produits agricoles. Ces organisations peuvent prendre de multiples formes en fonction notamment des acteurs qui les



composent, de leurs missions, des produits concernés, du territoire qu'elles couvrent, etc. De manière globale, les Oip ont pour principaux objectifs : d'organiser le marché : écouter la production à des prix stables, en fonction d'objectifs négociés en termes de gestion de l'offre, de partage de la valeur ajoutée, mais également de qualité et de régularité de l'approvisionnement ; de structurer la filière : améliorer les relations socio-économiques entre les différents métiers d'une filière et appuyer leur professionnalisation ; de faciliter les relations entre les acteurs des filières et les pouvoirs publics, et d'influer les politiques publiques dans un sens favorable au développement des filières concernées.

Il y a quelques temps, les services publics étaient très impliqués dans la gestion des filières céréalières et des filières d'exportation (coton, café, cacao, arachide, etc.) notamment. Ils intervenaient en déterminant (parfois de manière unilatérale) les modes de fonctionnement de ces filières : ils fixaient le prix d'achat aux producteurs, les conditions d'approvisionnement en intrants, les modes de commercialisation et les modalités d'exportation.

Avec la survenue des programmes d'ajustement structurel, les Etats ont été contraints à se désengager des filières agricoles au profit de la privatisation dont on croyait qu'elle

allait être plus efficace en matière de développement et de régulation des filières. Au regard des difficultés rencontrées dans un contexte de libéralisation, les pouvoirs publics ont été amenés à impulsiver la création des OIP. C'est le cas du Conseil interprofessionnel du Cacao et du Café (Cicc) dont la création a été fortement encouragée et qui dispose de quatre collèges : organisations de producteurs ; transformateurs industriels ; usiniers conditionneurs et des exportateurs.

Du fait que le principe repose sur la loi N°2021/023 du 16 décembre 2021 régissant les organisations interprofessionnelles au Cameroun, on a alors assisté à la mise en place d'une foultitude d'Organisation Interprofessionnelle. Aussi parle-t-on des filières palmier à huile ; maïs, coton, forêt-bois etc. Ce qui serait une bonne chose dans la mesure où à travers de telles organisations, tous les maillons pourraient en profiter. Mais que n'observe-t-on pas sur le terrain ? En dehors de la désignation, il ne s'agit ni plus ni moins que de la mise en place des pratiques qui n'ont pour finalité que d'asservir le maillon faible, notamment dans le secteur agropastoral. Ce n'aurait été le cas que l'on aurait aussi assisté une embellie semblable à celle observée dans la filière cacao depuis quelques temps.

Si le Cameroun a l'ambition de se mettre résolument sur la voie de l'émergence, un coup de pied devrait être donné dans ce « machin » dénommé « Organisation Interprofessionnelle ».

Centre de réseaux des filières de croissance (CRFC)

Comment révolutionner le secteur de la production

Douze filières de croissance sont concernées. Il est question d'apporter une contribution majeure à la politique d'import-substitution.

Parmi les filières qui sont retenues, figurent en bonne place, les filières aquacoles, bois, cacao, café, manioc, oignons, palmier à huile, bovine-laitière, coton-textile-confection, tomate, maintenance industrielle, maïs, engrains biologiques. Des filières qui appartiennent pour certaines à des aliments de grande consommation, lesquels font la fierté de ce secteur au plan national. A propos du domaine d'intervention, le document mis à notre disposition par les responsables de cette structure, que nous avons rencontrés dans un stand lors du Cameroon investment Forum, renseigne que « le projet est adressé à l'import substitution et la sécurité alimentaire ». Le même document indique que « l'impact socio-économique sera marqué par la création d'environ huit cent emplois directs et un million six cent emplois indirects ». On peut consulter d'autres impacts tels que : l'amélioration du niveau d'industrialisation du pays ou encore la contribution à l'amélioration de la balance de l'équilibre commerciale, et même la promotion d'une agriculture plus compétitive. L'objectif global étant bien sûr, le développement des systèmes productifs des chaînes de valeur, des filières de croissance en réseaux de pôles d'entreprises de production, de transformation et de commercialisation orientées dans l'import substitution en vue de



Dr Simon François Yonga Bakalag, Coordonnateur national du CRFC

contribuer à l'équilibre de balance commerciale du Cameroun, et la consolidation de la sécurité alimentaire. De façon plus spécifique, il est question de faciliter l'accès au marché de différents produits et sous-produits, ainsi que les produits dérivés des filières de croissance; créer de nouvelles plantations en vue de la gestion entrepreneuriale des exploitations. On peut également retenir, qu'il est question de promouvoir les incitations et facilitations au plan institutionnel liés à

la mise en place et l'opérationnalisation des investissements des exploitants des chaînes de valeur ou encore faciliter et appuyer le développement des partenariats, etc.

Comprendre le projet

Selon Christian Mandlo, l'un des plus proches collaborateurs du directeur général que nous avons interrogé, le projet vise en gros à apporter quelques solutions aux producteurs. Lors de notre entretien, il a beaucoup insisté sur la nécessité

de promouvoir les filières de croissance dans le domaine agricole et aquacole, en mettant par exemple en place des champs semenciers dans les filières riz, manioc, oignons, et bien d'autres. Ce proche collaborateur du directeur général a parlé par exemple de la construction d'une ferme aquacole dans l'arrondissement de la Dibamba, dans la Sanaga Maritime, l'identification des acteurs dans la filière huile de palme, ou encore la mise en place d'autres solutions qui vont concourir à l'amélioration de la situation. Il précise en outre, qu'il sera question d'installer dix-huit mille cinq cent jeunes dont 30% de femmes dans diverses fermes au sein des bassins de production. L'accent sera mis non seulement sur la production, mais aussi la transformation, mais surtout la commercialisation. Car, précise-t-il, il ne servira à rien de le faire, sans emmener les agriculteurs ou les aquaculteurs à s'approprier les réalités du marché. L'accent sera mis sur la commercialisation pour éviter des pertes. Ce cadre a beaucoup insisté par ailleurs sur la compréhension du marché. Cela passe toujours selon lui par la définition d'un cahier de charge. Lequel sera basé sur cinq composantes. A savoir: la maîtrise du marché lui-même, l'accompagnement des producteurs, l'accompagnement et l'installation de ceux-ci, la structuration, et la coordination. Il insiste aussi sur la création, et ajoute que cela se fera grâce à l'accompagnement institutionnel notamment pour installer les acteurs. Cela passera également par d'autres exigences sur le plan

technique, le montage des projets, et même la recherche. Tout cela vise à rendre les entreprises agro-sylvopastorales fortes. La digitalisation fait également partie des mesures qui seront mises en place pour y parvenir.

Soulignons que la structure est placée sous la tutelle du Minepat. Il s'agit véritablement d'un instrument au service des producteurs en général. On est sûr que le déploiement de toutes ces mesures contribuera à la promotion du secteur de la production et celui de la consommation. Car, on ne doute pas que les acteurs mettent désormais sur le marché local des produits bios, et qui s'éloignent des soupçons de formalisation par exemple. Car, on n'a pas encore oublié, qu'une autorité administrative a donné l'alerte tout récemment à Dschang dans le département de la Menoua, où des producteurs se livrent à ces pratiques qui sont mauvaises pour la santé. On espère aussi que les responsables de ce centre s'éloigneront de la bureaucratie qui a fait foirer plusieurs programmes logés dans certains départements ministériels, à l'instar du Ministère de l'agriculture et du développement rural (MINADER), ou encore le ministère de l'élevage des pêches et des industries animales (MINEPIA), et même des ministères sectoriels comme le Ministère de la jeunesse et de l'éducation civique (MINJEC). Les responsables se sont livrés à des pratiques répréhensibles, qui ont empêché d'atteindre les objectifs prescrits par le gouvernement.

Martin Paul Akono

Economie

Douala a abrité la 4ème édition du Cameroon Investment Forum

L'Agence de promotion des investissements (API) a organisé la 4ème édition du Cameroon investment forum, du 17 au 19 avril dernier, au Best western hotel de Douala.

Cet évènement de trois jours, avait connu la participation des directeurs généraux, des investisseurs, des membres du gouvernement et du corps diplomatique, des producteurs, ... Placé sous le très haut patronage du président de la République, il s'articulait autour d'un thème central : « L'attrait des investissements productifs dans les chaînes de valeur agricoles et halieutiques en vue d'intensifier la dynamique d'import-substitution au Cameroun : focus sur les filières riz, maïs, poisson, lait et palmier à huile ». Comme lors des précédentes éditions, l'espace avait servi aux participants non seulement pour l'échange de points de vue et d'analyses, mais aussi pour débattre des affaires.

Stratégie nationale de développement

« Cette édition du Cif (Cameroon investment forum) vise à mobiliser et à orienter les investissements vers des projets de développement dans des niches critiques des chaînes de valeur des filières riz, maïs, poisson, lait et huile de palme, afin de contribuer à la réduction du déficit commercial du Cameroun », indique Boma Donatus, Di-



recteur général par intérim de l'Api (agence de promotion des investissements).

« La présente édition intervient précisément au moment où le gouvernement a adopté la Stratégie nationale de développement 2020-2030, nouvelle boussole de planification du développement économique et social pour la période 2020-2030, qui exprime la forte volonté du gouvernement de transformer l'économie et de parvenir à un développement endogène, inclusif et durable pour faire du Cameroun un Nouveau pays industrialisé », avait-il ajouté.

Valoriser le prix bord champ

Selon le Dr Simon François Yonga Bakalag, Coordonnateur national du Crfc (centre de réseaux des filières de croissance), « aujourd'hui, nous voulons financer la production du riz au Cameroun. Nous réduisons de moitié ces 264 milliards de francs. Ça nous fait à peu près 132 milliards. C'est largement suffisant pour pouvoir impulser la production du riz localement. Et on peut aller de manière crescendo jusqu'à ce que nous arrêtons totalement les importations de riz ».

« Il faut valoriser les prix bord champs. Si vous n'avez pas la maîtrise du mar-

ché, vous ne pouvez pas valoriser le prix bord champ. Il est impossible de croire que le kilogramme de café est vendu et transformé à plus de 2 millions, et qu'aujourd'hui, ma foi, on n'arrive pas à payer au planter, à quelqu'un qui cultive 2000 ou 2500 fcfa le kilogramme. Il faut valoriser à partir du marché, le prix bord champ, pour permettre véritablement aux jeunes de rentrer dans les bassins de production », avait-il conclu.

Dépendants des autres pays producteurs

« Dans beaucoup de villages, j'ai constaté que les jeunes désertent la zone rurale pour se rendre en ville. Le peu qui est resté, ne s'intéresse pas tellement aux travaux champêtres, ils préfèrent le transport par moto-taxi. La raison avancée par ces derniers, est qu'il leur faut un petit fonds et du matériel, pour se lancer dans l'agriculture et l'élevage », déclare le patriarche Jean Y. « Si rien n'est fait dans les plus brefs délais, nous resterons dépendants des autres pays producteurs des denrées alimentaires. La crise Russo-ukrainienne devrait nous servir de leçon, car, une fois déclenchée, tout a augmenté chez nous. Un pays qui veut se développer, ne doit pas compter de beaucoup sur les autres ».

Joseph Chrétien

Lutte contre la crise alimentaire

Le Minader et le Minepia reçoivent du matériel informatique pour la mise en œuvre du PULCCA

Il est constitué d'ordinateurs portables, d'ordinateurs de bureau, d'imprimantes, de photocopieurs et d'onduleurs.

Ce matériel est utile à la mise en œuvre des activités du Projet d'urgence de lutte contre la crise alimentaire au Cameroun (Pulcca) notamment en ce qui concerne la réalisation des enquêtes (collecte des données), du contrôle de qualité et de transmission des données vers le niveau central. Il servira au traitement et à l'analyse des informations collectées ; à la production et à la reprographie des documents de travail et de l'archivage et diffusion de ces données. Pulcca a pour objectif de répondre de manière urgente à l'atténuation des impacts à court terme de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi qu'à ses facteurs à moyen terme pour renforcer la résilience économique, climatique et communautaire dans les régions de l'Extrême-nord, du Nord, de l'Adamaoua, du Nord-ouest, du Sud-ouest et de l'Est. Le projet a 4 composantes : soutien à la stabilisation alimentaire et nutri-



Le Minader remettant le matériel informatique à un bénéficiaire

tionnelle de la réponse rapide en vue d'un relèvement rapide et d'un renforcement de la résilience ; renforcement des capacités de

production des petits exploitants par le biais d'un soutien aux cultures et à l'élevage pour la résilience climatique et nutritionnelle

; appui au renforcement de la capacité gouvernementale de suivi de crises de sécurité alimentaire des systèmes d'information et des services agro-météorologiques et de la gestion, suivi et évaluation du projet.

Le matériel informatique reçu par le Minader et le Minepia sont en rapport avec la composante portant sur l'appui au renforcement de la capacité gouvernementale de suivi de crises de sécurité alimentaire des systèmes d'information et des services agro-météorologiques. Dans sa mise en œuvre, il s'agira donc pour ces deux départements ministériels de participer au renforcement des capacités du gouvernement à réagir en mettant à sa disposition l'information sur la sécurité alimentaire, les conditions agro-météorologique et les prix sur le marché. Ce qui passera par la conception, l'exploitation, le traitement et le stockage des données.

Dans le cadre de l'appui de la Banque mondiale au secteur de l'agriculture, le gouvernement, a reçu de l'Association Internationale pour le Développement (Aid), un crédit pour financer le Pulcca).

Joseph Moussi



La Sg du Minader remettant le matériel informatique à une bénéficiaire



Photo de famille

A Propos du Pulcca

Structure organisationnelle

Organes d'orientation : Le Comité de pilotage du projet (Copil) qui dispose d'un Groupe de Suivi Technique et d'un Secrétariat Technique conformément à la réglementation en vigueur ; L'Unité de Gestion du Projet Pulcca : Les bénéficiaires directs du Projet devraient être 265 490 personnes vulnérables et en situation d'insécurité alimentaire (dont au moins 60% de femmes et 30% de réfugiés et de déplacés internes) par le biais des Composants 1, et 159 000 agriculteurs, éleveurs et pêcheurs soutenus par la Composante 2, sur une période de trois ans.

Les bénéficiaires indirects sont les membres des communautés qui profitent des infrastructures communautaires et bénéficient d'une augmentation de la productivité de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.

Du contexte

Tout est partie de la faiblesse du développement du matériel de croissance économique ; de la pandémie du Covid-

19 et ses graves répercussions sur le taux de croissance et de pauvreté ; des conflits armés des régions du Nord-ouest, du sud-ouest et de l'Extrême-nord et afflux des réfugiés en provenance de la République centrafricaine augmentant la pauvreté et l'insécurité alimentaire ; la recrudescence des phénomènes météorologiques avec des précipitations irrégulières provoquant des inondations et des sécheresses, des températures élevées et des vents violents.

Ayant pour zones d'implantation, les régions du Nord, de l'extrême-Nord, du Nord-Ouest, du Sud-Ouest, de l'Adamaoua et de l'Est, le Pulcca vient en complément d'autres interventions du gouvernement et ses partenaires, notamment le Projet de filets de sécurité sociale ; le projet de filets de sécurité adaptatifs et d'inclusion économique ; le projet de valorisation des investissements dans la vallée de la Bénoué ; le projet de valorisation des investissements dans la vallée du Logone et le projet d'accélération de la transforma-

tion numérique du Cameroun.

Ses composantes

Soutien à la stabilisation alimentaire et nutritionnelle de la réponse rapide en vue d'un relèvement rapide et d'un renforcement de la résilience ; renforcement des capacités de production des petits exploitants par le biais d'un soutien aux cultures et à l'élevage pour la résilience climatique et nutritionnelle ; appui au renforcement de la capacité gouvernementale de suivi de crises de sécurité alimentaire des systèmes d'information et des services agro-météorologiques ; gestion, suivi et évaluation du projet.

S'agissant de ses activités, elles se résument en la fourniture et transferts monétaires conditionnels, aliments en nature et médicaments, repas scolaires, faits maison pour les écoliers ; investissement dans les travaux publics communautaires à forte intensité de main-d'œuvre ; fourniture des inputs, équipements et assistance technique aux agriculteurs ; préparation du plan de ré-

ponse aux crises de sécurité alimentaire et développement de systèmes rationalisés de collecte et d'analyse de données ; construction des outils numériques pour de conseils climatiques et autres services.

En plus d'améliorer la capacité des communautés locales à faire face aux stress liés au climat, le Projet permet de trouver des moyens de réduire des écarts entre les sexes dans l'agriculture pour la sécurité alimentaire, étant donné que les femmes au Cameroun sont confrontées à trois écarts cruciaux : un accès limité aux intrants, aux équipements à valeur ajoutée et aux marchés. De la capacité institutionnelle, il faut dire que le gouvernement du Cameroun est doté d'une expérience dans la gestion des risques et des impacts environnementaux et sociaux des projets financés par la Banque mondiale et mis en œuvre dans le cadre des politiques de sauvegarde et peut s'appuyer sur un cadre juridique et sur des institutions établies en ce qui concerne la gestion de l'environnement et de la sécurité.

Relance du guichet producteur du Fodecc

S. Donatien Nengue appelle à plus de conscience et de patriotisme

Autant l'appel de l'Administrateur du Fonds de Développement des filières Cacao et Café (Fodecc) interpelle les producteurs, autant il recommande aux Etablissements de Micro-finances, Agro-dealers de jouer pleinement leur rôle dans la perspective d'une crédibilité et d'une compétitivité plus accrues de la production camerounaise.

Ce n'est plus un secret pour personne, le prix du kilogramme du cacao connaît une envolée incroyable ces derniers temps. En l'espace de quelques jours, et dans une récente actualisation du prix du cacao, l'Oncc a fixé le prix minimum du kilogramme à Douala à 3 000 Fcfa et le prix maximum à 3 200 Fcfa. Il s'agit d'une forte augmentation par rapport à la mise à jour du 14 février par l'Oncc, qui fixait le Prix Minimum A 2 750 Fcfa et le prix maximum à 2 900 Fcfa.

Si selon les experts, cette augmentation trouve sa justification dans le fait qu'une pénurie de fèves de cacao prévaut dans le monde parce que la production dans les principaux pays producteurs de cacao que sont le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Nigeria et le Cameroun, a connu un faible rendement, il faut aussi dire que cette embellie est liée aux dispositions prises au niveau du Cameroun par le Fonds de Développement des filières Cacao et Café (Fodecc) placé sous l'administration de Samuel Donatien Nengue. Il faut dire que dans le cadre de la production cacaoyer, la technique des ventes groupées conséquentes à la libéralisation des filières cacao et café, la construction des centres d'excellence de traitement post-récolte, le Guichet Producteurs qui est une marque



déposée du Fodecc sont autant de raisons qui ont induit cette augmentation « vertigineuse » du prix du kilogramme de cacao.

Si la mise en place des centres d'excellence qui sont des structures dotées d'équipements de fermentation, de séchage et de stockage spécifiques, auxquels il faut ajouter un itinéraire de contrôle strict de la qualité des fèves, a permis d'obtenir du cacao « zéro défaut » et induit une augmentation du prix du kg de la fève, cela ne voudra pas dire que tout est désormais acquis. Ayant décidé de la relance de différents autres produits à l'instar du respect de la transition agro-écologique en plus du guichet producteurs, l'administration centrale du Fodecc a donc appelé

toutes les parties prenantes à jouer pleinement leur rôle pour plus de succès dans la filière cacao notamment. Devraient se sentir concerné par cette interpellation, les Etablissements de Micro-finance (Emf), les agro-dealers autant que les producteurs. Ce qui aura pour effet d'inciter les producteurs à la commercialisation d'un cacao de haute qualité. Au-delà de l'adoption des bonnes pratiques agricoles par le biais du guichet de Transition Agro-écologique, l'octroi des subventions à travers le Guichet Producteurs. Ce sont tous ces éléments nés de la politique de relance volontariste des pouvoirs publics qui concourent à l'amélioration des conditions de vie des premiers acteurs de la chaîne, les producteurs. Samuel Donatien Nengue

a donc appelé à la conscientisation et au patriotisme des uns et des autres en ces temps où il est question de la relance de la filière et au moment où une véritable embellie s'observe. Il devra donc être question plus que par le passé de mieux accompagner les producteurs de cacao et de café à toutes les étapes de la chaîne de valeur, tant il est vrai que le guichet producteur apparaît comme cet outil de pré-dilection nécessaire à la relance des filières cacao et café.

Rappelons que le Guichet a résulté de l'insatisfaction unanime des acteurs des filières cacao et café qui dénonçaient la gestion peu orthodoxe du Guichet traditionnel et le déficit chronique de coordination des initiatives. C'est ainsi que producteurs et pouvoirs publics se sont accordés sur la nécessité d'accroître la production de manière quantitative et qualitative, afin d'investir de nouveaux marchés, mieux rémunérateurs, et ainsi impacter le niveau de vie des producteurs. C'est dans cette perspective que le Gouvernement a initié la réforme du subventionnement des appuis directs dans l'Agriculture, à travers l'Arrêté N°068/PM du 28 aout 2019 approuvant et rendant exécutoire le Manuel de procédure d'octroi des subventions en intrants et équipement agricoles au Cameroun. Cet Arrêté est le cadre institutionnel applicable aux subventions agricoles, de manière générale, au-delà des filières cacao et café. Le Fodecc se l'est approprié en adoptant le Manuel opérationnel du Guichet Producteurs, lors de la 107ème session du Comité de Gestion, le 12 aout 2020.

Martin Paul Akono

Guichet Producteurs

Ce qu'il faut savoir

A dossier au numérique, le Guichet Producteurs est l'opération la plus innovante jamais mise en place par l'Etat du Cameroun au bénéfice du monde agricole. Après son lancement officiel le 08 juillet 2021, à Yaoundé, bien des choses ont été faites à travers le pays. Le ministre de l'Agriculture et du développement rural a mené personnellement les étapes de présentation en région.

Étape 1 : Régions Ouest, Adamaua, Nord-Ouest

Le 09 septembre 2021 : Bafoussam
Le 10 septembre 2021 : Bankim

Étape 2 : Régions Est, Sud et Centre

Le 15 septembre 2021 : Abong-Mbang
Le 16 septembre 2021 : Ebolowa
Le 17 septembre 2021 : Mbangassina

Étape 3 : Régions Littoral et Sud-Ouest

Le 23 septembre 2021 : Buea
Le 24 septembre 2021 : Melong

Inminence d'une vaste campagne

Lors de son discours du 10 septembre 2021, le Ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Gabriel Mbairob, a solennellement annoncé « le démarrage imminent

par les services déconcentrés du Minader et ses projets du secteur cacao et café d'une vaste campagne de sensibilisation, communication et formation des acteurs du milieu rural sur le Guichet Producteurs qui ira jusqu'aux arrondissements et même dans les villages, c'est-à-dire au plus près du producteur et de sa parcelle. »

En rappel, le cacao et le café sont produits dans huit régions au Cameroun. Introduits dans les zones forestières du Centre, Littoral, Sud-Est et Sud-Ouest, ils se sont ensuite étendus dans les régions de l'Ouest, du Nord-Ouest et désormais de l'Adamaua. Le Guichet Producteurs a pour objet de mettre directement à la disposition des producteurs de 08 bassins de production les subventions gouvernementales de masse ou à la carte pour la distribution des intrants, la fourniture des équipements et la mise à disposition des infrastructures pour la production.

Fondements juridiques et organiques

Les textes fondateurs du Fodecc ne sont pas modifiés, les ordonnateurs conservent leurs prérogatives ; La suppression de la constitution des stocks de matières et d'équipements, l'abandon des achats groupés, puis distribués ; La suppression des intermédiaires (projets) consommateurs des ressources et le versement, au profit des producteurs et des parcelles exploitées, des gains ainsi réalisés

: plus d'intrants, plus d'équipements, pour plus de producteurs bénéficiaires ; L'arrêté n°68 du Premier Ministre généralise et rend obligatoire le mécanisme des subventions agricoles comme mode de financement de l'agriculture, en supprimant la notion de gratuité.

Changement majeur

Pour compter de 2021, chaque producteur finance, en effet, l'acquisition de ses intrants (engrais, produits phytosanitaires, petit équipement). Dans ce dispositif, le producteur de cacao et/ou de café bénéficie d'une subvention payée par le Fodecc de manière directe auprès de son fournisseur d'intrants situé, comme ceci est souhaité, à proximité de son installation. Pour réussir à conduire ce changement majeur, le Fonds s'est attaché des partenaires (agro-dealers, banquiers, EMF, compagnies de téléphonie mobile ou partenaire stratégique opérationnel et bailleurs de fonds.) Cette activité concerne environ 600.000 producteurs pour plus d'un million d'hectares de verger. Ces chiffres seront mis à jour au fur et à mesure que l'auto-identification des producteurs avancera sur le terrain.

Constats des faiblesses du guichet 1

L'évaluation du plan de relance en général

et de chaque projet ayant bénéficié des ressources du Fodecc en particulier, a cependant mis en évidence trois constats conduisant à la même conclusion : certains projets reconduits à leur terme par voie d'avenant avaient fini par présenter des charges plus importantes que les dépenses d'investissement nécessaires au financement de la relance et au développement des filières cacao et café ; Bien qu'agissant pour le même objectif, les projets portés par les différents ordonnateurs évoluaient sur le terrain, sans synergie, de manière dispersée, voire concurrente ; Le bilan du financement, soit 39 milliards de Fcfa dépensé en quatorze ans ne semble pas en corrélation vertueuse avec l'état du verger, les volumes produits, puis commercialisés, la qualité des produits commercialisés et le niveau de vie des producteurs.

Les subventions disponibles

Deux subventions sont concernées par le Guichet Producteurs : les subventions de masse pour la catégorie 1 qui concernent tous les producteurs de cacao et de café sans discrimination, c'est-à-dire à peu près 600 000 producteurs, selon les chiffres officiels. L'on fait ainsi référence à ceux qui exploitent une superficie allant de 200 mètres carrés à 10 hectares. La catégorie 2 concerne les subventions à la carte qui font appel à une autre forme d'organisation et à des contraintes un peu plus importantes.

Filière poisson

La plateforme « Ndema La sue » sensibilise

Elle a réuni une fois de plus les acteurs de ce secteur autour d'un atelier qui s'est tenu en fin de semaine dernière à la caisse de développement de la pêche maritime à Douala.

Cette rencontre a été organisée par la promotrice de cette plateforme. Il était question de célébrer le poisson, une denrée très prisée dans les ménages et tous les grands lieux de consommations de la République et même du monde. C'est peut-être la raison pour laquelle la rencontre a été très courue par ces acteurs. En tout cas, en dehors des pisciculteurs qui se sont donnés rendez-vous à ce lieu, on a également noté la présence de plusieurs restaurateurs, de braiseuses, de fumeuses, auxquels sont venus se joindre d'autres compatriotes tels que des responsables de micro finance, des fonctionnaires de la délégation régionale des petites et moyennes entreprises de l'économie sociale et de l'artisanat, des cadres de l'Agence en charge des questions de norme(ANOR), des organisations de producteurs, et même des associations spécialisées dans ce secteur. Cette présence a permis de faire l'essentiel au cours des débats qui ont meublé les échanges.

Temps forts

La rencontre s'est ouverte par deux exposés. D'abord celui de Taboum, le responsable des questions de l'économie sociale et de l'artisanat à la délégation régionale des Petites et moyennes entreprises(Minpmeesa) qui a entretenu les acteurs présents sur les efforts déployés par le gouvernement pour l'encaissement et le financement des acteurs de l'éco-



nomie sociale en général. Il a apporté des précisions sur la qualité des financements qui existent au sein de leur ministère. Non sans préciser que le gouvernement veille non seulement à ce que les acteurs de l'économie sociale évoluent dans un cadre où ils se sentent à l'aise, mais aussi au strict respect de la réglementation en vigueur en matière promotion de l'économie sociale et de l'artisanale. C'est lors de son intervention par que les acteurs ont été briefés sur le transfert des compétences aux communes, conformément à la loi sur la décentralisation. Il a indiqué que le ministère qu'il représentait à cette rencontre dispose des fonds qu'il affecte aux communes, pour financer les initiatives relevant de l'économie

sociale et familiale. Le deuxième exposé a été celui de Ngongang, représentant de la délégation départementale de l'agriculture et du développement rural pour le Wouri. Il a essentiellement attiré l'attention des acteurs présents sur le cadre réglementaire des groupes d'initiative et entreprises coopératives. C'est ainsi qu'il a d'abord rappelé les conditions de création de ces structures, avant de continuer sur le rôle que ces groupes et coopératives peuvent jouer sur l'évolution des conditions des acteurs du secteur poisson. Ces exposés ont permis aux participants de comprendre, qu'ils doivent sortir de l'individualisme qui les caractérise, et se regrouper au sein des réseaux qui

permettront aux uns et aux autres d'avoir accès aux facilités tant dans le secteur public que privé.

Evidemment ces exposés ont été marqués par des interactivités entre les ces fonctionnaires et les participants. Plusieurs ont posé des questions relatives à l'amélioration des conditions de leur travail. C'est ainsi que les observateurs ont apprécié la réaction des uns et des autres, mais surtout celles de la promotrice de cette plateforme madame Metchum qui a profité de la circonstance pour appeler les acteurs à un regroupement au sein des réseaux. Elle a profité de cette rencontre pour attirer l'attention de ces acteurs sur le fait que les facilités ne seront jamais accordées aux braiseurs ou aux restaurateurs, tant qu'ils ne se regroupent pas. Car, les pouvoirs publics promeuvent une politique d'équipe. Cette idée a été soutenue par le représentant de la micro finance MUPECI. Il est d'abord revenu sur le rôle que cette micro finance joue auprès des acteurs du secteur des petites et moyennes et moyennes en général, et ceux de l'économie social en particulier. Il a indiqué que l'établissement qu'il représentait est prêt à octroyer des microcrédits aux pisciculteurs, aux restaurateurs, et plusieurs autres acteurs, à condition qu'ils fassent preuve de sérieux. Le représentant de l'Anor a apporté des éclairages sur des questions de norme, de certification et toutes les autres zones d'ombre qui persistaient sur la question. L'exposé d'un expert sur des questions d'éducation financière est venu boucler cette phase, avant la remise des parchemins.

Biyick Hans

Management d'une structure d'incubation d'Agripreneurs Gestionnaires/responsables de Centres à l'école

Placé sous la houlette de la délégation régionale du Ministère de l'élevage, des pêches et des industries animales pour le Littoral, un atelier de formation et de renforcement des capacités a été organisé à leur attention. C'était du 22 au 26 avril 2024 à Douala.

Il s'agissait de leur dispenser d'autres connaissances dans le cadre du Projet de Développement des Chaines de Valeur de l'Elevage et de la Pisciculture (Pdcvep). A l'ouverture de cet atelier de cinq (05) jours, Madame le Chef de la Cellule de l'Enseignement et de la Formation Zootechnique, Vétérinaire et Halieutique au ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales ; le représentant du ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat ; le Coordonnateur National du Projet de Développement des Chaînes de Valeur de l'Elevage et de la Pisciculture (Pdcvep) ; le Coordonnateur National du Projet d'Appui à la Relance de l'Entreprenariat Agricole Durable de l'Assistance Technique de l'Organisation Internationale du Travail au Projet de Développement des Chaînes de Valeur de l'Elevage et de la Pisciculture ; le Représentant de la Directrice de l'OIT à Yaoundé ; les Chefs d'Antennes régionales du Projet de Développement des Chaînes de Valeur de l'Elevage et de la Pisciculture ; le Maître Formateur et les cadres techniques des Centres d'incubation du Minepia. Une présence qui, à elle toute seule, témoignait de l'importance que revêtait cet atelier. Aussi Victor Vibam, délégué régional du Minepia pour le Littoral a dit toute sa satisfaction quant à la tenue de cet atelier de formation des gestionnaires/ responsables des Centres d'incubation des jeunes agripreneurs du Projet de Développement des Chaînes de Valeur de l'Elevage et de la Pisciculture (Pdcvep), organisé dans le cadre de l'Assistance Technique de l'Organisation Internationale du



Photo de famille

Travail au Pdcvep. Il était d'autant plus satisfait de la disponibilité des Maîtres-formateurs, dont les expertises avérées permettront aux participants d'en apprendre davantage sur la gestion des centres d'incubation des jeunes agripreneurs, les modèles d'entreprise des structures d'incubation, les bonnes pratiques en incubation d'entreprises, les outils de base pour la formation et l'accompagnement des entrepreneurs, la planification stratégique de la mise en place d'une structure d'incubation, la typologie des structures d'incubation, l'organisation et le management d'une structure d'incubation, ou encore le pilotage de la performance et stratégies de pérennisation des structures d'incubation. Autant d'aspects qui avaient été abordés au cours de cette rencontre.

Business model et stratégies de performance

Il se sera donc agi pendant cinq jours, de renforcer les capacités des participants sur les ou-

tils de management opérationnel d'une structure d'incubation, de développer un savoir-faire en planification stratégique appliquée aux structures d'incubation, de renforcer les connaissances des participants sur les business model et les stratégies de performance des structures d'incubation, et d'identifier les sources potentielles de financement des structures d'incubation.

Cet atelier était venu à point nommé quand on sait que le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales avait, avec des partenaires internationaux, notamment avec l'Organisation Internationale du Travail (OIT) pour une assistance technique au Projet de Développement des Chaînes de Valeur de l'Elevage et de la Pisciculture, procédé à la signature de contrats. Il faut dire qu'en rapport avec l'expertise reconnue de l'OIT dans l'accompagnement pour le développement des entreprises durables, son assistance technique était avérée pour la formation des formateurs. Le partenariat avec l'OIT s'étant for-

malisé à travers un projet de coopération au développement connu sous l'appellation : Projet de Relance de l'Entreprenariat Agricole Durable (PREA) dont la convention a été signée le 23 février 2022 entre le Gouvernement et le Bureau de l'OIT basé à Yaoundé. Et quand on sait que le PREA s'intègre en effet dans la composante du Pdcvep qui vise le renforcement des capacités des acteurs des filières cibles, notamment l'appui aux Très petites entreprises/Petites et Moyennes Entreprises, et la formation des formateurs de centres d'incubation en entreprenariat, un atelier de cinq jours trouvait toute sa justification à la considération des enjeux suscités et des intérêts à venir dans le cadre des secteurs d'activités visés par le Pdcvep.

Couvrant tout le territoire national, le Pdcvep vise l'accroissement compétitif et hygiénique des produits bovins, porcins, piscicoles ; l'amélioration des revenus des acteurs ainsi que la création de nouveaux emplois dans ces trois chaînes de valeur.

Qu'ils soient venus de Lagdo, Batouri, Bafia, Ebolowa, Douala, Maroua, Limbe, Bamenda, Yaoundé, N'Gaoundéré, les participants à l'atelier de Douala en sont repartis avec des connaissances qu'ils mettront au service du sous-secteur de l'élevage et de la pêche par la création d'entreprises et l'amélioration des revenus des cibles du Pdcvep qui arrivent d'ailleurs comme des éléments de réponse à des besoins très actuels et variés dont la réduction des importations des produits d'origine animale et par extension, l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; la réduction de la pauvreté, à travers l'accroissement compétitif et hygiénique des produits bovins, porcins et piscicoles et l'amélioration des revenus des acteurs ainsi que la création de nouveaux emplois dans les trois chaînes de valeur, bovine, porcine et piscicole.

Biyick Hans

Padfa II

Pour une communication tous azimuts

Sur Financement du Fonds additionnel Afd, Code activité : B2IA0105, il s'est tenu récemment un atelier portant sur l'élaboration d'un plan de communication du Padfa. Un projet aux enjeux énormes destiné à mettre en place un Système d'Information sur les Marchés des filières Riz et de l'Oignon (Simro).

Le Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles phase (Padfa II) est un outil du Gouvernement camerounais développé au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (Minader) financé par le Fonds International de Développement Agricole (Fida) pour soutenir les initiatives de développement des filières oignon et de riz au Cameroun. L'objectif est de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations cibles à travers l'accroissement durable de leurs revenus et la résilience de leurs exploitations ; d'œuvrer en vue de l'augmentation la production des exploitations familiales ; l'amélioration de la conservation, la transformation et la mise en marché des produits issus des exploitations familiales ; le renforcement de la résilience et des capacités technique et organisationnelle des producteurs ; l'amélioration de la situation nutritionnelle des ménages. A travers le Padfa, on passera à la consolidation et à l'émergence de 111 coopératives (25 anciennes et 86 nouvelles) dont 64 coopératives de riz et 47 coopératives d'oignon. À terme, au moins 90 000 producteurs d'oignon et de riz, dont 45 000 femmes et 27 000 jeunes, des régions de l'Extrême-Nord, du Nord, du Nord-Ouest et de l'Ouest devront bénéficier de cette action gouvernementale.

Les cibles prioritaires du Padfa II sont les petits exploitants pauvres, en particulier les femmes et les jeunes portés sur une estimation de 31 902 ménages dans lesquels



on peut dénombrer 216 642 personnes, dont 50% de femmes et 30% de jeunes. Si la commercialisation du riz et des oignons reste l'un des défis des producteurs, en raison de la faible connaissance et accès aux marchés, l'accès à l'information devra donc occuper une place importante.

Le document de conception (Dcp) du Padfa II, devra donc mettre en place un Système d'Information sur les Marchés (Sim) qui renseignera sur le stock des produits, la quantité, le prix, l'accessibilité, l'environnement, la qualité, les acteurs, etc. Il se devra d'être simplifié, efficace et peu coûteux. Ce qui permettra d'améliorer la connaissance et pénétration du marché par les acteurs.

Le Simro vise à faciliter la connaissance et le suivi des opportunités commerciales et des conditions d'accès aux marchés, qui sont au cœur de toute stratégie de renforcement de la compétitivité des chaînes d'approvisionnement ; à guider les décisions de production et de commercialisation des agriculteurs issus des

coopératives qui vont être accompagnées par le Padfa II et tous les autres agricul-

teurs des filières riz et oignon du Cameroun ; à connaître et comprendre la dynamique des filières en termes d'offre et de demande sur les principaux créneaux porteurs ; à doter les acteurs des filières d'outils de veille et d'analyse qui permettront de prévoir l'évolution des paramètres des principaux marchés (prix, demande, potentiel de production etc.). Autant d'aspects qui permettront aux producteurs de profiter des nouvelles opportunités offertes par l'augmentation de la demande urbaine et les possibilités d'exportation.

Il aura donc été question de penser à une amélioration de l'utilisation de l'outil Simro de manière générale et spécifiquement d'identifier les goulots d'étranglement qui pourraient y exister, d'élaborer et de valider un plan de communication qui puisse participer à une plus grande vulgarisation du Padfa II. On attend de voir ce qu'il en sera.

Martin Paul Akono



A propos du Padfa II

Si de nos jours, on parle de la deuxième phase du Projet d'Appui au développement des Filières Agricoles (Padfa II), c'est qu'il y a eu une première phase (Padfa I) pour laquelle nous ne reviendrons pas.

De justification du Padfa II, on retient que l'option du Gouvernement du Cameroun et du Fida (Fonds International de Développement Agricole) d'une poursuite de l'engagement du PADFA dans une seconde phase se justifie d'abord par l'intérêt toujours stratégique des filières riz et oignon pour l'économie camerounaise. Ensuite par les résultats encourageants de la première phase, qui ont induit la nécessité de consolider et de mettre à l'échelle les acquis du Padfa I, aussi bien au niveau des technologies (introduction de variétés améliorées, doublement des rendements, aménagements hydroagricoles, double culture de riz), que du point de vue organisationnel (Appui à la structuration et au développement des coopératives conformément à la loi Ohada, dotées de magasins multifonctionnels et formées sur les principes coopératifs et la fourniture des services et appui aux membres la gestion et le warrantage, création de plateformes de concertation pour les deux filières).

Des objectifs du Padfa II, on retient que le principal va dans le sens de la réduction de la pauvreté, et de l'amélio-

ration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations cibles. S'agissant de l'objectif de développement, il s'agit d'accroître durablement les revenus et la résilience des exploitations agricoles familiales productrices de riz et d'oignon dans les zones du projet.

De cette phase 2 qui s'étend sur une période six (06) ans, il est attendu une augmentation de la production des exploitations agricoles familiales dans les filières cibles ; une amélioration de la conservation, la transformation et la mise en marché des productions ; un renforcement de la résilience et des capacités techniques et organisationnelles des producteurs des filières cibles ; une amélioration de la situation nutritionnelle des ménages.

Sont concernées par ce projet, quatre (04) régions et 14 départements, notamment la région du Nord (Bénoué, Mayo Louti, Faro, Mayo Rey), l'Extrême Nord (Mayo Danay, Mayo Sava, Mayo Kani, Mayo Tsanaga, Diamaré, Logone-et-Chari), l'Ouest (Nde) et le Nord-Ouest (Mezam, Menchum, Ngoketundja).

Pour que ces objectifs soient atteints, 90 000 producteurs (dont 50% des femmes et 30% des jeunes), organisés (ou accompagnés dans la structuration) au sein de coopératives agricoles, sont la principale cible. Autrement dit, ce sont 31 902 ménages pour une population totale estimée à 216 642 personnes. Il s'entend

que le projet dont le financement est estimé à 60 millions de Dollar US, soit 33,3 milliards de Fcfa, contribuera ainsi à la consolidation et à l'émergence de 111 coopératives.

Autrement dit, il s'agira de la consolidation et de la mise à l'échelle des acquis de la première phase en capitalisant sur les leçons apprises ; de la promotion de la culture d'entreprise à travers les « plans d'affaires » ; d'une approche multi-acteurs ; d'une démarche qualité et normalisation ; d'appuis différenciés en fonction de la maturité ; d'une approche chaine de valeurs ; de la prise en compte de la dimension climatique et environnementale ; de la démarche inclusive en faveur des plus vulnérables, en particulier les femmes, les jeunes et les personnes vivant avec un handicap ; d'une approche intégrée visant à améliorer la situation nutritionnelle des ménages vulnérables et d'une intervention à travers l'approche « faire-faire ».

De ses composantes, trois au total, il s'agira dans un premier temps d'Appui à la production (aménagement et désenclavement des bassins de production, intensification de la production, développement des programmes semenciers riz et oignon, appui à l'accès aux intrants et équipements agricoles, renforcement des capacités techniques es acteurs). Dans un second temps, d'appui

à la commercialisation, à la structuration des filières et à l'accès à la diversité alimentaire (amélioration du stockage et de la transformation des produits, amélioration de la qualité, amélioration de la connaissance de l'accès du marché, structuration et renforcement des capacités organisationnelles, amélioration de la situation nutritionnelle des ménages) et enfin de planification, suivi-évaluation, gestion des connaissances, communication et dialogue sur les politiques.

Le Padfa II a pour partenaires : le Fonds des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (Fao), le Programme Alimentaire Mondial (Pam), l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (Irad), World Vegetable Center (World Veg), l'Agence Nationale de la Normalisation (Anor), ONU Femmes, les Faitières des OP, les Services Techniques Déconcentrés (Std) du Minader et autres Ministères, d'autres Projets, les Etablissements de Micro-finance (Emf) et les Ong locales

Placé sous la tutelle du Minader, Maitre d'ouvrage, et l'orientation d'un Comité de Pilotage, le Padfa II est exécuté par une Unité de Coordination et de Gestion du Projet (Ucg) basée à Yaoundé, avec 2 antennes régionales à Bafoussam et Maroua.

Réactions

Kakambi Gaelle, spécialiste production et commercialisation au Padfa 2

« Les producteurs d'oignon ont des difficultés écouler les produits »

Est-ce que vous pouvez nous expliquer ce que c'est le Simro ?

Le Simro, Système d'Information sur les Marchés du Riz et d'Oignon est une plateforme qui permet de diffuser les informations utiles sur les prix des produits du riz et de l'oignon et autres informations complémentaires qui aident à la prise de décision de production.

Qu'est ce qui justifie la création de ce Simro ?

Ce qui justifie est que déjà l'une des difficultés majeures la production du riz actuellement au Cameroun. Même les producteurs d'oignon ont des difficultés écouler les produits. Cette difficulté est principalement liée à l'asymétrie d'information qu'on les acteurs notamment de production sur les prix et produits de cette filière. Donc, le système d'information vient résoudre ce problème d'asymétrie d'information en facilitant l'accès à l'information de qualité par les acteurs principaux qui sont les producteurs de riz et de l'oignon. Aussi, il est un cadre d'échanges pour la mise en relation entre les différents acteurs notamment les acheteurs et les vendeurs et même d'autres acteurs que sont les fournisseurs d'intrants et les décideurs politiques.

Est qu'on peut dire que Simro vient renaitre les cendres de Simor ?

On ne dira pas vraiment les cendres de Simor. Le Simor qui était d'abord le projet de système d'information qui avait été proposé pour la

phase 1 n'a pas véritablement vu le jour. Le Simro qui est proposé aujourd'hui est un outil qui s'appuie sur les systèmes d'information existant tels que le Sim C qui est un système d'information sur les marchés des produits agricoles. Donc ce système d'information que nous mettons en place aujourd'hui prend ses entrailles sur les Sim C existant et permet également l'interconnectable entre les autres systèmes d'information sur le marché existant.

Est que vous croyez objectivement à ce projet ?

Naturellement que nous croyons à ce projet. Si non le Padfa ne s'investirait pas autant. Pas seulement le Padfa, le gouvernement du Cameroun et même le bailleur de fonds qui est le Fonds international du Regroupement Agricole, ne s'investirait pas dans la mise en place. Il faut noter qu'actuellement le Simor tel qu'il est conçu, permet effectivement de résoudre les besoins, de répondre aux besoins d'information des acteurs qui sont notamment connus. On a eu à faire un état de lieu et on a le Simor actuellement prend vraiment ces besoins en information bien évidemment. Le Simor pour sa durabilité à défier à relever notamment l'appropriation de l'outil par les utilisateurs. On a également l'interaction des différents acteurs des parties prenantes. Il faudrait que les parties prenantes s'approprient l'outil pour que ces outils soient le moins ignoré possible.

Alors après la fin de la Padfa, le Simro va aussi



gnon, notamment les structures à caractère professionnel qui existe dans le Nord, l'Extrême-nord, le Nord-ouest et l'Ouest pour justement constituer des supports à la pérennisation de cet outil. D'ailleurs, on a un modèle économique qui est en cours de développement pour rentabiliser les interventions, les actions du Simro.

Quels sont les mécanismes que vous comptez utiliser pour mettre en exergue ce projet sur les différents bassins de production ?

Parmi les mécanismes aujourd'hui, nous avons réuni les acteurs, les médias, les départements ministériels, les directions ministérielles du Minader, les acteurs, les interprofessions et d'autre, espèrent pour pouvoir mettre en place, pour pouvoir élaborer un plan de communication et de vulgarisation du Simro. Surtout parce que nous pensons que la base de cet outil réside en la forte utilisation de cet outil par les différentes bénéficiaires par les Sim C.

Quel sera le secret de la réussite du Simro ?

Bien évidemment que non. Etant donné aujourd'hui le Simro s'appuie sur le projet Sim C qui est un projet qui ne s'est pas encore déployé, qui a encore du temps devant lui. Nous pensons également que le Simro devrait également s'appuyer sur des acteurs clés tels que les interprofessions. Au courant de cet atelier, nous avons mobilisé les interprofessions riz-o-

Thomas Jean Kiari, Coordonateur national du Simc

« Croire au bien-fondé de la digitalisation de l'agriculture au Cameroun.»

Que signifie le SIMC ?

Le SIMC, c'est le Système d'Information des Marchés et Climatique du Minader.

Est-ce qu'on peut en savoir un peu plus sur ce projet ?

Le Système d'Information des Marchés et Climatique est une organisation qui a été mise sur pied pour atténuer la symétrie d'information pour tous les acteurs des marchés agro-pastoraux et halieutique au Cameroun.



N'existe-t-il pas un chevauchement entre les deux projets ?

Non ! Je vous ai dit, si on considère seulement l'envergure de chacun des projets, le Simro s'intéresse à deux spéculations. J'ai dit alors que la cible du Simc est plus large.

Comment comptez-vous une fois de plus mettre en exergue les activités qui concernent ce secteur donc vous avez la haute charge ?

Le Simc, je vous l'ai dit, c'est l'embryon. La future bourse de valeur de matière première agricole. Il est très moins connu. Nous posons la fondation du Système d'Information des Marchés et Climatique. Dans notre plan de travail de l'année, il y a des actions qui sont prévues pour faire connaître le Simc, ses missions et l'intérêt qu'il aura pour les producteurs à s'y inscrire.

Zakariaou Abdoulaye, producteur d'oignons

« Il faut vraiment conscientiser la population »

Au niveau de la filière oignon quels sont les difficultés que vous rencontrés ?

Les difficultés rencontrées avec la filière oignon, c'est d'abord la disponibilité des semences sélectionnées de qualité. Puis l'irrigation ; les prix ; le traitement de l'oignon afin d'éviter des pertes post-récoltes due à la mauvaise gestion de nos champs au-delà de la commercialisation. C'est-à-dire quoi : toi tu es le producteur. Tu as récolté tes produits, mais tu ne sais même pas comment faire. Mais un individu qui sort de nulle part vient t'imposer des prix de vente du produit qui ne pourront te satisfaire. C'est de l'arnaque. Ce sont des démarcheurs qui sont entre le commerçant et les producteurs. De même du côté du transport, on a des difficultés. Des démarcheurs qui sont installés dans des bureaux, mais qui mangent sur le dos du producteur. A cela s'ajoute le prix du stockage. Il faut vraiment conscientiser la population parce que l'oignon est une darréa qui est vraiment aimé ici au Cameroun et aussi dans la sous-région.

Propos reçus par

Sietambie Sophie

Lamanje Dahirou, producteur de riz

« Nous souhaiterons vraiment que cette plateforme ne se limite pas au niveau de Padfa »

Ce projet qui vient du programme PADFA II est un programme qui date déjà de longtemps. Donc le ministère avec les Bailleurs de fonds avait raison de le mettre en place pour qu'on essaye d'éradiquer l'importation. En tout cas, de diminuer l'importation du riz et d'oignon hors du Cameroun. Pourquoi pas l'importer, parce qu'on a de l'espace. Nous souhaiterons vraiment que cette plateforme ne se limite pas au niveau de Padfa. Qu'elle s'étende au niveau national pour que certaines spéculations qui sont programmées dans les programmes et projets du Minader et autres projets, serve à tous les camerounais, c'est-à-dire du plus petit au grand producteur, du plus petit consommateur au plus grand. Autrement dit, et pour reprendre les propos du Chef de l'Etat, produire ce que nous consommons et consommons ce que nous produisons. Car il y aura un moyen de vérifier si vraiment les résidus toxiques qui parfois se retrouvent dans certains aliments à travers les produits chimiques qu'on utilise. On peut à partir de là, utiliser les produits organiques, les engrains organiques pour enfin booster notre production. Qu'on ait un riz et un oignon de qualité nutritive qui ne nuisent pas à la santé.

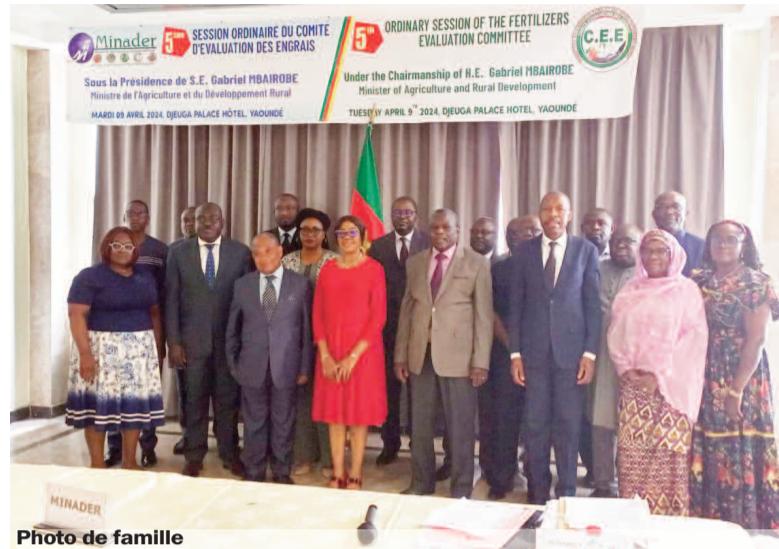


Commercialisation des engrais

105 produits passés au scanner

Il s'agit de 80 engrais minéraux, 07 engrais organiques, 06 biostimulants organiques et 12 amendements organiques. La demande de délibération a été exprimée lors de la 5ème session ordinaire du comité d'évaluation qui s'est tenue le 09 avril 2024 à Yaoundé.

La session de plein droit du comité d'évaluation par le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural s'est tenue le 09 avril 2024 à Yaoundé. Y ont pris part, Madame le Secrétaire Général, les membres du Comité d'Évaluation des Engrais. Si Gabriel Mbairobé, ministre de l'Agriculture et du développement rural a dit tout son plaisir à se retrouver parmi ce beau monde pour parler d'un sujet dont l'importance n'est plus à signaler, il a aussi pris le soin de révéler dans quel contexte se tenait cette rencontre : « Cette cinquième session ordinaire de notre Comité se tient dans un contexte marqué par un net regain d'intérêt observé dans le sous-secteur engrais. Ceci est le fruit de plusieurs actions gouvernementales conduites aux fins d'amélioration le cli-



mat des affaires du secteur agricole au Cameroun, notamment les subventions des prix d'intrants au travers du Programme d'Appui au Renforcement de la Production Agricole du Cameroun (Parpac). Ce programme a permis premièrement d'obtenir des importateurs d'engrais, un achat aux prix de grossiste, puis une réduction de 30% du prix négocié.

Cette bonne négociation des prix a facilité l'élargissement de l'action de l'Etat dans toutes les 10 régions du territoire national. Nous avons constaté des bénéfices engendrés aussi bien chez les fournisseurs d'intrants qu'à l'endroit des producteurs agricoles. C'est ainsi que plusieurs promoteurs ont entrepris d'investir dans le sous-secteur engrais. Cet accroissement

d'investisseurs nous a permis de tirer des grands bénéfices de la compétitivité des prix », a-t-il souligné. Ce qui a eu pour effet d'améliorer significativement l'accès des engrais en milieu rural tant en matière de prix que de disponibilités. Conséquemment, on a assisté à une nette amélioration de la consommation des engrais par les producteurs agricoles avec pour corollaire une augmentation significative de la production des agriculteurs bénéficiaires. C'est d'ailleurs suite à cela que le Minader a instruit au cours de la campagne agricole 2024 un élargissement de cette action et la mise en œuvre des mesures visant à améliorer les manquements observés au cours de l'exercice 2023. S'il est reconnu de tous que les engrais locaux ou importés sur le marché national ne sont pas toujours de très bonne qualité, il se trouve aussi que certains opérateurs économiques veulent y rajouter des adjoints inertes tels que le sable et la farine. Les tricheries sur le poids des engrais vendus et des teneurs en fertilisants non conformes ne se sont pas en reste. Ce qui a un impact néfaste sur la pro-

duction. C'est la raison pour laquelle le gouvernement s'est doté de la loi du 10 juillet 2003, afin de réguler le sous-secteur et promouvoir l'usage des engrais de qualité et donc d'espérer mettre fin à ces pratiques peu orthodoxes. Cette loi a d'ailleurs été pour beaucoup dans la mise en place du comité d'évaluation des engrais au Cameroun, instance de réflexion stratégique, en vue de garantir à ce sous-secteur un cadre opérationnel adéquat.

Lors des précédentes sessions ordinaires et extraordinaires de ce comité, l'autorisation de mise sur le marché à 256 fertilisants et biofertilisants, avait été octroyée. Pour cette 5ème session, 105 dossiers de demandes d'autorisation de mise sur le marché ont été posés : soit 80 engrais minéraux, 07 engrais organiques, 06 biostimulants organiques et 12 amendements organiques. La suite qui sera donnée à cette demande, au regard des enjeux en perspective, devra garantir la qualité des engrais autorisés au Cameroun. Il y va donc de la responsabilité des membres de ce comité.

Joseph Chrétien

Journée internationale de la Santé des végétaux Veiller à la sécurisation des produits phytosanitaires au Cameroun

C'est le principal défi qu'il convient de relever dans la perspective de préserver autant des vies humaines que celles des plantes.

Ce n'est plus un secret pour personne. Des plantes en bonne santé peuvent contribuer à éliminer la faim, à réduire la pauvreté, à protéger l'environnement et à stimuler le développement économique. Il est également connu de tous que les végétaux sont source de vie. Elles constituent 80% de la nourriture que nous consommons et produisent 98% de l'oxygène nécessaire à nos vies. Mais les voyages et les échanges internationaux ont une incidence sur l'introduction et la dissémination des organismes nuisibles aux végétaux. Les espèces nuisibles envahissantes sont l'un des principaux facteurs de perte de biodiversité et menacent le fragile tissu qui assure la vie sur notre planète. La hausse des températures joue également un rôle dans la propagation des organismes nuisibles et des maladies des végétaux. Elle favorise en effet la création de nouvelles niches qui permettent aux organismes nuisibles de se développer et de se disséminer.

Cette situation pourrait entraîner une hausse de l'utilisation des pesticides, ce qui aurait des conséquences néfastes sur les pollinisateurs, les ennemis naturels des organismes nuisibles et les organismes qui jouent un rôle déterminant dans la préservation de l'environnement. Il est essentiel de protéger la santé des végétaux en encourageant l'utilisation de pratiques écologiques telles que la lutte intégrée contre les organismes nuisibles. Les normes internationales pour les mesures phytosanitaires (Nimp) relatives au commerce contribuent également à prévenir l'introduction et la dissémination des organismes nuisibles aux végétaux dans de nouveaux pays.



Solutions innovantes

Selon certaines informations, chaque année, plus de 240 millions de conteneurs circulent à travers le monde. Dans leur cargaison figurent des produits végétaux, ce qui présente des risques en matière de biosécurité. En outre, environ 80% des marchandises faisant l'objet du commerce international contiennent des matériaux d'emballage en bois, ce qui constitue une filière de dissémination pour les organismes nuisibles. Ainsi, les dommages causés par les espèces nuisibles envahissantes entraînent des pertes annuelles d'environ 220 milliards d'USD pour le commerce mondial. Il est essentiel de protéger la santé des végétaux hors des frontières en promouvant la collaboration mondiale et les normes internationales, telles que les normes internationales pour les mesures phytosanitaires (Nimp). Il existe des solutions innovantes, comme la certification phytosanitaire électronique (ePhyto), qui permettent de simplifier le processus et d'accélérer et de sécuriser les échanges commerciaux. La Journée internationale de la santé des végétaux 2024 vise à sensibiliser

promotion des bonnes pratiques agricoles par la formation des formateurs, la formation des intervenants de la filière phytosanitaire, notamment les revendeurs, les vulgarisateurs agricoles, entre autres.

Qui ne se souvient pas que dans le cadre de ses activités, des efforts consentis par cette structure pour participer à la protection non seulement des plantes, mais aussi des humains à travers la mise à disposition du matériel de formation y relatif ? Notamment en ce qui est de l'utilisation sûre et responsable des pesticides, la réglementation des pesticides au Cameroun et les produits contrefaçons. (10 ateliers de formations par ans à raison d'un atelier de formation par région). Tant il est vrai qu'ici, plus de 50% des produits phytosanitaires disponibles sur les marchés sont contrefaçons. Un phénomène qui met en réel danger les vies humaines autant que celles des plantes en dépit des efforts des pouvoirs publics, de certains importateurs, distributeurs, vendeurs et paysans pour combattre ce fléau.

C'est le cas de certains expatriés (asiatiques) qui ne sont pas membres de cette organisation alors même qu'il s'agit d'un véritable engagement visant à accroître la productivité et l'efficacité pour améliorer la sécurité alimentaire. Certes, on n'est pas obligé d'adhérer à CropLife. Mais il importe de respecter l'éthique professionnelle consistant à respecter par exemple les dosages. Ce qui ne semble pas être le cas pour ces importateurs asiatiques (chinois qui sont à la fois producteurs, vendeur et revendeurs). Ce qui induit un excès de produits déversés dans l'environnement et par extension, sur les denrées alimentaires, du moment où le producteur, cherchant à trouver satisfaction, pourrait être amené à faire des surdoses. Sur le plan économique, le producteur sera contraint de faire des dépenses supplémentaires pour sauver justement

sa production. Laquelle a réglementation en vigueur dans le secteur. Partant du fait que l'innovation agricole est un facteur clé pour trouver de nouvelles solutions, mais pour que l'innovation joue son rôle crucial, les gouvernements doivent créer un environnement législatif, réglementaire et surtout commercial international qui permette la commercialisation rapide et efficace des nouvelles innovations. Ce qui explique la forte présence de CropLife sur le terrain.

Protéger la biodiversité

Le changement climatique, l'urbanisation, les espèces et ravageurs envahissants et la dégradation des terres menacent la biodiversité mondiale. Les innovations en science végétale jouent, et continueront de jouer, un rôle clé dans la protection et l'amélioration de la biodiversité. Compte tenu du fait que les agriculteurs sont de plus en plus confrontés à la nécessité de produire des aliments plus nutritifs avec moins de ressources et dans des conditions de croissance moins prévisibles, l'innovation agricole et les technologies phytosanitaires offrent des solutions intelligentes face au climat tout en améliorant la productivité et la sécurité alimentaire. C'est à cet effet que CropLife International, et son réseau mondial d'associations et ses membres se sont toujours engagés à garantir que les systèmes alimentaires et les agriculteurs restent résilients et productifs face au changement climatique.

De l'organisation d'une Journée internationale de la santé des végétaux, il est question de sensibiliser la communauté internationale en montrant comment la protection de la santé des végétaux peut contribuer à éliminer la faim, à réduire la pauvreté, à protéger la biodiversité et l'environnement, et à stimuler le développement économique.

Adama

Promotion du secteur agricole

La contribution de « ROYAL CHIMIE »

Cette entreprise met à la disposition des acteurs du secteur agricole des intrants destinés à améliorer les rendements, en qualité et en quantité. Gros plan sur un établissement pour agriculteurs.

Située au cœur de la ville de Douala, Royal Chimie est la maison des agriculteurs, une des plus sollicitée de la capitale économique. Outre les appareils de traitement des végétaux et les stimulants, dans son catalogue figure les intrants agricoles : fongicides, insecticides, herbicides, engrains, nematicides, et la liste n'est pas exhaustive. Ce lot de produits relève du volet « agriculture », et fait la fierté des entreprises en général et même des petits producteurs, les coopératives, les groupes d'initiative commune(GIC). Car, beaucoup d'entre elles passent des commandes auprès de cette entreprise que nous avons eu l'honneur de visiter. L'un des cadres de la maison confirme que de grosses boites comme la société de développement de coton(SODECOTON), les Plantations du Haut Penja(PHP), ou encore la Cameroon development Corporation (CDC) font partie des entreprises qui leur passent commande et sont satisfaites de la qualité de leur produits qui sont d'ailleurs homologués par les pouvoirs publics. Notre entretien avec ce cadre de la maison nous a permis également de noter que l'autre secteur dans lequel cette entreprise excelle, est celui du béton par exemple ou encore des produits de traitement phytosanitaire. Contribuer à la promotion de l'import substitution

Sur le choix opéré par le promoteur de



cette entreprise, on retient tout d'abord que Royal Chimie a été créée en deux mille onze par Etienne Fouegou. L'entreprise est passée d'un chiffre d'affaires de sept cent millions à la création à huit milliards en 2024. Et cela, ajoute notre interlocuteur, est dû à la détermination qui caractérise à la fois le promoteur que les employés. Car, ceux-ci se sont fixés pour objectif d'accompagner le gouvernement dans la politique d'import substitution, mais surtout dans sa politique de promotion du secteur agricole en général, et surtout l'entrepreneuriat agricole en milieu jeune en particulier. Car, il faut souligner que cette entreprise fait partie de celles qui soignent leurs relations avec les producteurs, les suivent au quotidien, et contribuent à leur formation. La promotion

des producteurs et surtout des jeunes, fait partie des priorités du responsable de cette entreprise, à qui l'on peut déjà adresser des félicitations relativement à sa proximité avec ceux-ci. En effet l'entreprise organise des formations groupées animées par les six ingénieurs agronomes dont elle dispose. Une raison qui a permis d'exprimer un souhait. En tout cas, les responsables Royal Chimie, souhaitent que les jeunes se regroupent en organisation de producteurs. Ce qui lui permettra de lui apporter davantage son soutien à travers ces formations, mais aussi des subventions à travers la mise à leur disposition du matériel agricole. Le Directeur général se dit prêt à poursuivre cette mission qui ne vise rien d'autre qu'apporter une contribution significative à la pro-

motion de la politique d'import substitution dont parlent les dirigeants. Car, Etienne Fouegou, le Directeur général de Royal Chimie, sait que la contribution de tous les acteurs de ce secteur est attendue, mais surtout celle des opérateurs économiques en général.

La volonté d'aller de l'avant

A la question de savoir si on peut compter sur « Royal Chimie » pour résoudre le problème de la souveraineté alimentaire au Cameroun, les responsables de cette entreprise répondent par l'affirmative. Car, nous ont-ils dit, leur souci est non seulement de voir les camerounais se nourrir des aliments produits dans leur pays, mais aussi de les voir consommer des aliments de qualité. Ils vont d'ailleurs plus loin pour indiquer que l'entreprise n'a pas attendu la prescription de certains objectifs, pour prendre ses responsabilités sur le marché. Ils insistent sur le fait que l'entreprise n'a mis que des produits de qualité à la disposition des acteurs par exemple. Question d'éviter que le nom de la structure revienne dans la liste des opérateurs véreux, qui s'amusent avec la vie des compatriotes en mettant sur le marché des produits de contrefaçon. Les responsables de la boite insistent par ailleurs sur le fait que les perspectives sont bonnes. Ils terminent en rassurant les dirigeants sur le fait que rien ne les empêchera d'aller de l'avant dans cette vision, qui vise à accompagner les politiques publiques de promotion d'une agriculture durable.

Germain Socrate

Etienne Fouegou

Un opérateur pas comme les autres



Cet opérateur figure certainement parmi les Camerounais qui se soucient assez de la promotion de la jeunesse, du devenir des producteurs, mais surtout de l'aboutissement de la politique d'import substitution. Le rôle qu'a joué son entreprise « Royal Chimie » jusqu'ici dans ces secteurs, le témoignent à souhait. Car, Royal Chimie fait non seulement partie des entreprises agricoles qui forment les jeunes dans les meilleures pratiques culturales, mais aussi dans la création des petites et moyennes entreprises agricoles. Cette boîte, met également à la disposition des acteurs de meilleurs produits, qui leur permettent de soigner la qualité des produits, d'éviter des pertes, et de

mettre à la disposition des consommateurs des produits bio. Il s'agit des qualités que ce compatriote, la soixantaine sonnée, a inculquées à tout son personnel. Des qualités qu'il s'apprête à rappeler aux nombreux jeunes dont il ira à la rencontre d'ici les prochains jours, à l'occasion du festival que la communauté FOTO, située dans la ville de Dschang le chef-lieu du département de la Menoua dont il est originaire, s'apprête à accueillir. Il s'agit d'un festival qui brassera plusieurs activités. Mais, ce sera l'occasion pour lui de rappeler aux jeunes, que l'agriculture reste la meilleure destination, s'ils veulent sortir de la précarité dont ils souffrent.

Ce travail figure d'ailleurs dans sa feuille de route en tant qu'élite de la Menoua. Il fait partie de ceux-là qui se sont toujours souciés de la promotion de la jeunesse, mais aussi de la contribution de ceux-ci aux grands dossiers de la république. Il leur rappelle que le moment est venu pour eux de tourner le dos à certains fléaux, tels que la consommation de la drogue, du tabac et de l'alcool, la délinquance juvénile, la violence en milieu scolaire et académique. Etienne Fouegou est un opérateur pas comme les autres. Il est exemple à suivre tant dans la Menoua que le Cameroun tout entier.

Germain Socrate

Fiche technique de la culture du bananier plantain

I. GÉNÉRALITÉS

Le bananier plantain peut être cultivé soit de manière extensive en association avec d'autres cultures ou de manière intensive en culture pure. Quelques cultures pouvant être associé au bananier plantain sont : le macabo, le piment, le cacao, les agrumes (orangers, citronniers, mandariniers...), le poivre, ...

Le bananier plantain est une plante qui s'exprime mieux dans des climats chaud et humide avec une isolation adéquate pour une optimisation du rendement. Au Cameroun, le bananier plantain s'adapte mieux à certaines régions parmi lesquelles le Centre, le Sud-Ouest, le Littoral, l'Est et le Sud.

II. ITINÉRAIRE TECHNIQUE

II.1. Choix du site

Le bananier plantain réussi sur les sols riches en matière organique (humus). Les sols argileux (forte rétention d'eau) et les sols sableux (faible rétention d'eau) sont à éviter.



Le site doit être à pente légère (sol le plus plat possible), bien drainé, bien éclairé et protégé des vents violents. Le site doit être accessible afin de faciliter l'approvisionnement en intrants et l'évacuation de la production. La présence d'un point d'eau sur le site est très importante pour le suivi (arrosage des PIF en pépinière, traitement phytosanitaire, fertilisation foliaire).

II.2. Préparation du terrain

La préparation du terrain consiste à :

II.2.1. Le Désherbage

Le site doit être désherbé afin de permettre à l'équipe d'abattage de bien circuler.



II.2.2. L'Abattage

Le bananier-plantain étant une plante exigeante en lumière, le site doit être abattu afin d'augmenter le niveau d'insolation. Le type d'abattage dépendra des objectifs du producteur. Au cas où le producteur souhaite par exemple associer la banane plantain avec le cacao certifié, ce dernier devra procéder à un abattage sélectif. Dans le cas où le producteur souhaite produire la banane

lérer la décomposition et de faciliter la circulation sur le site.

II.2.4. Le Piquetage

Le piquetage est une activité qui consiste à matérialiser les points où les trous seront creusés. La densité des plants à prendre en compte au moment du piquetage dépendra des objectifs visés. En culture pure, des écartements tels que $2\text{ m} \times 2,5\text{ m}$ (soit 2000 plants/hectare), $2\text{ m} \times 3\text{ m}$ (soit 1666 plants/hectare), $2,5\text{ m} \times 2,5\text{ m}$ (soit 1600 plants/hectare) peuvent être utilisées. En culture associée, une densité telle que $3\text{ m} \times 3\text{ m}$ (soit 1111 plants/hectare) peut être utilisée. Le piquetage intervient généralement au cours du mois de février pour la première campagne et en juillet pour la seconde campagne.

II.2.5. La Trouaison

La dimension recommandée pour les trous de bananier plantain est de $40\text{ cm} \times 40\text{ cm} \times 40\text{ cm}$. Il est important de respecter la dimension des trous car elle conditionne la croissance des plants. Pendant la trouaison, la terre de surface (terre noire riche en humus) doit être séparée de la terre du fond (terre rouge). La trouaison doit se faire peu de temps avant la mise en terre des plants afin d'éviter que les trous se referment. La trouaison intervient généralement au cours du mois de février pour la première campagne et en juillet pour la seconde campagne.

II.3. La mise en terre des plants

II.3.1. Le choix du matériel végétal

Le producteur a le choix d'utiliser soit les rejetons, soit les PIF. Le choix se fait généralement sur la base de la disponibilité de l'une ou l'autre forme à proximité du site.

Les principales variétés de bananier plantain rencontrée sur le marché camerounais sont :

-La variété « Batard » : Elle produit des régimes ayant 6 à 8 mains et dont la taille des

doigts moyenne,

-La variété « Big Ebanga » : Elle produit des régimes ayant 3 mains en moyenne et dont les doigts sont très longs et gros.

-La variété « French » : Elle produit des régimes ayant parfois plus de 10 mains et dont les doigts sont nombreux et petits.

II.3.2. La préparation du matériel végétal

Cette phase est très importante car elle permettra d'éliminer les pestes (charançons, nématodes, champignons, ...) sur le matériel végétal. En cas d'utilisation des PIF cette étape ne sera pas nécessaire car les PIF sont considérés comme étant des plants sains.

En cas d'utilisation des rejetons, la préparation du matériel végétal consistera en :

-**Le Parage** : Cette étape consiste à nettoyer le bulbe des rejetons, c'est-à-dire débarrasser les bulbes de la terre et des racines. Le parage permet d'éliminer les nématodes et les charançons du bananier plantain.

-**Le Pralinage** : Cette étape consiste à tremper les bulbes des rejetons de bananier plantain dans une solution d'insecticide, fongicide et nématicide pendant 10 minutes, puis les sécher pendant 24 heures.

II.3.3. Le Planting

Cette phase commence par le transport des plants et leur disposition près des trous. Avant de mettre les plants dans les trous il faut verser la terre de surface (terre noire riche en humus) mélangé à un nématicide. En cas d'utilisation des PIF, éviter de détruire la motte de terre autour des racines.

II.4. Entretien

II.4.1. Le Replanting

Un mois après le planting, identifier les plants qui n'ont pas poussé et replanter.



II.4.2. Le Désherbage

Le désherbage peut se faire manuellement, ou à l'aide d'herbicides. Cette tâche est très importante car elle élimine la compétition entre les plants de bananier plantain et les mauvaises herbes vis-à-vis de la lumière, les nutriments et l'eau).

Le désherbage du site peut se faire 2 à 3 fois par an.

II.4.3. Effeuillage

L'effeuillage consiste à couper les feuilles mortes, vieilles feuilles et les feuilles malades.

II.4.4. L'œillettonnage

L'œillettonnage consiste à prélever les rejets autour de la tige de bananier plantain en ne laissant qu'un ou deux rejets par tige. L'œillettonnage doit se faire une fois tous les 2 à 3 mois. Cette opération permet de limiter la compétition vis-à-vis de l'eau et des nutriments contenus dans le sol.

II.4.5. La Fertilisation

Le bananier plantain est une plante qui aime les apports en matière organique (fientes, compost). L'apport en matière organique (10 à 20 tonnes par hectare) peut se faire au moment du planting ou pendant la phase de croissance, cependant cet apport doit être fait en saison des pluies. L'apport en engrangé minéral peut se faire suivant la nature du sol et les objectifs de production.

II.4.6. Le Tuteurage

Le tuteurage intervient à partir de la floraison. Cette étape a pour objectif de soutenir les tiges de bananier plantain en production contre le vent. Cette opération peut se faire grâce aux bambous de chine, aux tuteurs et aux ficelles.

II.4.7. L'ébourgeonnage

Supprimer le bourgeon mâle 2 semaines après l'apparition de la dernière main sur

le régime. Cette opération favorise le grossissement des régimes.

II.4.8. Lutte contre les pestes

Les principales pestes qui menacent la production de la banane plantain sont : la cercosporiose, le charançon du bananier, les nématodes.

II.4.8.1. La Cercosporiose

La cercosporiose est une maladie causée par un champignon. Cette maladie provoque un dessèchement des feuilles, ce qui réduit la capacité des plants à pouvoir réaliser la photosynthèse. La cercosporiose est à l'origine des pertes importantes de rendement.

La lutte contre la cercosporiose commence par l'utilisation du matériel végétal sain. L'effeuillage (prélèvement des feuilles attaquées suivie de leur brûlage hors du site) et l'utilisation des fongicides tels que le PLANTINEB, MANCOSTAR, AGREB 80, PENCOZEB constituent des moyens de lutte contre cette maladie.

II.4.8.2. Les Charançons du bananier et les Nématodes

Les charançons forment des galeries dans le bulbe du bananier plantain, ce qui empêche le développement des racines et occasionne la chute des tiges et par conséquent, contribuent à des baisses importantes de rendement.

Les nématodes quant à eux s'attaquent aux racines du bananier plantain et provoquent leur destruction, ce qui réduit l'absorption par les plants des nutriments et de l'eau contenues dans le sol. La présence des nématodes est à l'origine du dessèchement des feuilles, ce qui impacte sur la capacité des plants à pouvoir réaliser la photosynthèse.

Les charançons et les nématodes sont à l'origine des pertes importantes de rendement dans la production de la banane plantain.

La lutte contre ces 2 pestes passe par un bon parage et pralinage des rejetons et l'utilisation d'un nématicide tel que le COUNTER, BAS-TION, FURAPLANT, ...

En dehors des 3 principales pestes sur citées, certaines pestes tel que les Chenilles et les criquets nuisent à la bonne croissance des jeunes plants de bananier plantain en consommant les feuilles. La lutte contre les Chenilles et les criquets peut se faire par l'application d'un insecticide.

II.5. Récolte

Les récoltes commencent 12 mois après la mise en terre pour les variétés Batard et Big Ebanga dans le cas où le site est bien entretenu. Pour la variété French, les récoltes interviennent 16 mois après planting au cas où le site est bien entretenu.

Préparation de la farine de riz

La farine de riz est l'ingrédient essentiel pour la préparation des produits à base de riz.

- i. Trier et bien nettoyer le riz;
- ii. Ecraser la farine au moulin afin d'obtenir une farine bien fine;
- iii. Tamiser à l'aide d'une passoire à mailles fines.



1. RIZ SOUFFLE

Ingrédients

- ⇒ Riz blanc
- ⇒ Sel ou sucre
- ⇒ Eau
- ⇒ Huile à frire

Préparation

- Tamiser le riz
- Eliminer brisures et grain de sable
- Tremper le riz pendant 3 minutes et faire cuire dans l'eau pendant 5 minutes
- Enlever l'eau et faire sécher les grains de riz
- Faire les grains séchés dans l'huile chauf- fée et obtenir le riz soufflé.



RECETTES DU CAMEROUN

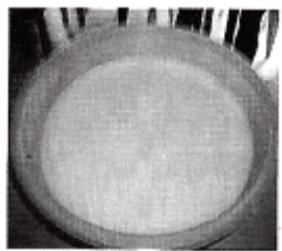
4. BOUILLIE DE RIZ AUX ARACHIDES

Ingrédients

- ⇒ Farine de riz
- ⇒ Eau
- ⇒ Sucre
- ⇒ Arachides en grain

Préparation

- Mettre les arachides dans une poêle préchauffée;
- Remuer à l'aide d'une spatule afin que chaque grain puisse chauffer pour enlever facilement les pellicules;
- Enlever la poêle du feu et laisser refroidir;
- Ensuite enlever les pellicules des grains et les écraser ; ainsi on obtient la pâte d'arachide de couleur blanche;
- Mettre la pâte d'arachide dans une assiette et ajouter de l'eau et mélanger jusqu'à obtention d'une solution d'arachide, tamiser cette solution à l'aide d'un tamis fin;
- Prendre une petite quantité de farine et la délayer dans de l'eau et bien mélanger puis tamiser la solution à l'aide d'un tamis fin;
- Mettre la solution d'arachide et le sucre dans une casserole et la poser sur le feu, remuer de temps en temps le mélange pour que la préparation ne se verse jusqu'à la cuisson;



2. CREPE SUCREE

Ingrédients

- ⇒ 300g de farine de riz
- ⇒ 1 litre de lait
- ⇒ 100g de sucre
- ⇒ 6 œufs
- ⇒ Vanille ou zest de citron



Préparation

- Battre les œufs et le sucre jusqu'à obtenir un mélange mousseux.
 - Verser le mélange sur la farine et battre jusqu'à obtenir un mélange homogène.
 - Verser le lait sur le mélange ainsi obtenu et continuer à battre jusqu'à homogénéisation
 - Ajouter un peu de vanille ou du zest de citron.
- NB:** Laisser reposer pendant six heures et de préférence au froid.

Cuisson

- ⇒ Poser au feu un poêle à crêpe.
- ⇒ Huiler le poêle avec une cuillerée à café d'huile
- ⇒ Verser le contenu d'une louche dans la poêle
- ⇒ Pour une meilleure cuisson, faire retourner votre crêpe après 3 minutes afin de permettre aux deux faces de brunir.

NB: Répéter l'opération jusqu'à épuisement de la bouillie.

Servir avec du miel ou de la confiture.

3. LAIT DE RIZ

Ingrédients

- ⇒ 1kg de riz
- ⇒ 2 kg de sucre



Préparation

- Tremper le riz dans l'eau pendant 10 mn
- Retirer l'eau et écraser au moulin pour obtenir une pâte molle et fine
- Ajouter de l'eau à la pâte et tamiser avec un tissu fin pour obtenir l'amidon
- Ajouter de l'eau chaude à l'amidon et remuer jusqu'à l'obtention de la crème
- Sucrer à volonté.



4. BEIGNETS DE RIZ

Ingrédients

Farine de riz – riz en grain – sucre – lait fermenté – sel gemme (natron) – farine de blé – une cuillerée de levure de bière

Préparation

- Mettre la farine de riz dans un plateau et l'étaler;
- Mettre une tasse de riz dans une assiette creuse, le trier pour enlever les déchets et le laver;
- Faire cuire le riz lavé avec du sucre;
- Après cuisson, verser le riz cuit sur la farine de riz, laisser refroidir et mélanger les 2.

Après le refroidissement, on a deux options:

Première option :

- Ajouter le lait fermenté, s'il est très acide ajouter le sel gemme (natron);
- Bien mélanger et laisser la pâte se lever;
- Faire frire la pâte dans une poêle

Deuxième option :

- Mélanger farine et riz avec la levure de bière;
- Laisser la pâte se lever et faire frire;

CONTACTS

IRAD

B.P. 2123 Yaoundé

Tél./Fax: (237) 22 22 33 62/22 22 59 24

EQUIPE DE REDACTION

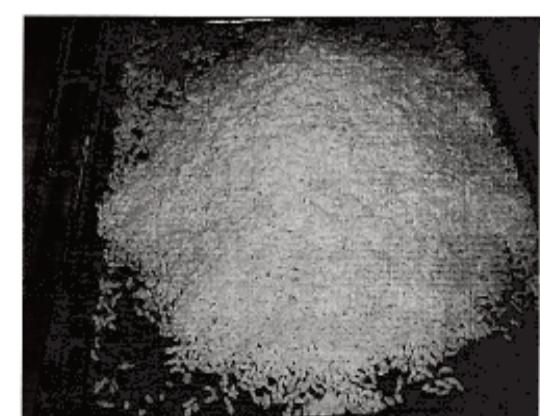
Coordination Riz



C2D-PAR-RIZ



**RECETTES DES AUTRES
PRODUITS ET BOISSONS A
BASE DE RIZ**



RIZ SOUFFLE (Pop Rice)

Ensemble, luttons pour la sécurité alimentaire au Cameroun et dans le monde.

ROYAL CHIMIE S.A

NOTRE EXPERTISE A VOTRE SERVICE

LA GAMME PARFAITE POUR VOTRE JARDIN

A collection of Royal Chimie products for gardeners:

- TOURBILLO SUPER
- CHLOROY 720 SC
- TONER SUPER 45 SE
- FERTIROY
- HERBIROY
- ROZEB 80 WP
- ROZEB 80 WP (fungicide de contact contre le mildiou)
- GLUFOROY
- CORAGEN 20 SC
- MBETCHOR

Contact information:

+237 233 471 535 / 233 400 279 | Rue 1.810 Bonateki-Déido
B.P 5724 Douala-Cameroun | royalchimie@gmail.com